

Aujourd'hui: Pluie verglacante nuageux par la suite
Minimum - 5° Maximum 6°
Demain: Quelques averses

DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui



D3 LA MODE

La dernière des collections présentées depuis huit jours à Paris, celle d'Yves Saint-Laurent, a prouvé que l'élégance demeure une valeur sûre et que la beauté reste éternelle.

A5 K2

Le K2 n'a pas été vaincu, mais il n'aura au moins tué personne et tous les membres québécois de cette expédition, sauf un, sont maintenant rentrés du Pakistan.

B4 PANAMA

La police et l'armée panaméennes dispersent cent mille manifestants qui s'étaient massés dans la capitale pour réclamer le départ de Panama du général Manuel Noriega.

E5 LE DOLLAR

Le dollar canadien a poursuivi hier son irrésistible ascension, terminant la journée à 80,87 cents US, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis plus de quatre ans.



F1 LE CIRQUE DU SOLEIL

Le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal décerne son Grand Prix au Cirque du Soleil, «pour avoir osé changer des choses dans le monde du spectacle».

Sommaire

Table with 2 columns: Category and Page Number. Includes sections like Annonces classées, Arts et spectacles, Bandes dessinées, etc.

Fortier reste, les libéraux le défendent

GILLES PAQUIN du bureau de La Presse OTTAWA

Fortier, le «chien de garde linguistique» du gouvernement fédéral, D'Iberville Fortier, affirme qu'il n'a pas l'intention de démissionner comme le réclament certains députés conservateurs.

«J'occupe mon poste de par la volonté du Parlement. Il n'est pas question que je le quitte, sauf si les deux Chambres me le

demandaient», a indiqué hier M. Fortier au cours d'une interview avec La Presse.

Nommé par le Parlement, le commissaire ne peut en effet être révoqué que sur présentation d'une requête des deux Chambres ratifiée par le conseil des ministres.

«Je crois que nous sommes pas mal loin de ça», lance-t-il avec un rire moqueur. «De plus, je crois que j'ai de bonnes raisons de vouloir rester.»

M. Fortier se dit convaincu de bien remplir son mandat, donc d'être utile à son poste; et ne voit pas pourquoi il donnerait

raison aux députés qui veulent obtenir sa tête.

«On demande à peu près trois fois par semaine la démission de certains ministres, dit-il. Chacun sait que les députés ne se privent guère de cette menace lors de leurs interventions aux Communes.

«Cela ne veut pas dire que je sois pour autant insensible aux critiques, mais j'en fais mon profit», dit-il.

Selon lui, les gens qui le condamnent aujourd'hui n'ont pas lu son rapport annuel, sinon ils ne l'accuseraient pas de négliger la défense des francophones hors Québec.

Il repousse aussi les affirmations voulant qu'il se plaise à comparer la situation des deux principales minorités.

«Il n'y a pas de comparaison dans les faits ni dans le rapport, dit-il, mais je ne retire pas les points sur lesquels j'ai indiqué que les anglophones du Québec avaient des problèmes, sans pour autant en rendre le gouvernement responsable.»

Le commissaire cite en exemple la diminution des inscriptions dans les écoles anglophones du Québec, chose qui ne dé-

VOIR FORTIER EN A 2

Des tests de français pour les chauffeurs de taxi

FLORIAN BERNARD

Depuis le 1er janvier, l'Office de la langue française fait subir un examen aux candidats unilingues anglais désireux d'obtenir un permis de chauffeur de taxi sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ceux qui échouent à cet examen écrit et visuel ne peuvent obtenir leur permis.

C'est le Bureau de taxi de la CUM qui dirige les candidats vers l'Office de la langue française lorsqu'on juge, à la suite d'une première entrevue, que la personne en question ne possède pas une connaissance suffisante de la langue française.

Jusqu'à maintenant, 28 candidats ont été invités à subir l'examen de l'Office de la langue française. Sur ces 28 personnes, 11 ont réussi l'examen, 11 ont refusé de se présenter, jugeant qu'elles ne possédaient pas une connaissance suffisante de la langue française pour réussir l'examen, et six autres ont subi un échec. Il s'agit, dans la majeure partie des cas, de Neo-Québécois récemment arrivés au Québec ou ayant toujours demeuré dans des secteurs anglophones de l'île de Montréal.

Le directeur du Bureau de taxi de la CUM, M. Claude Forcier, a expliqué à La Presse que le nouveau règlement 97, entré en vigueur au début de l'année, exige que tous les nouveaux détenteurs d'un permis possèdent une connaissance du français usuel, parle et écrit en plus de pouvoir s'exprimer en anglais. «Avec ce règlement, préparé en collaboration avec l'industrie du taxi, il n'est plus question d'avoir des chauffeurs qui ne comprennent ni ne parlent le français», a dit M. Forcier.

Il a toutefois signalé que les personnes qui possédaient un permis avant le 1er janvier ne sont pas soumises aux dispositions du règlement. Cependant, le Bureau de taxi de même que l'industrie les ont fortement incitées à suivre des cours dans le but d'acquiescer une bonne connaissance du français courant.

VOIR TAXI EN A 2

SIX JOURS CHEZ LES INUIT



PHOTO P.-H. TALBOT, La Presse

Dix-neuf enfants d'une école alternative de Sainte-Thérèse, accompagnés de leurs parents, ont passé six jours dans un village Inuit du Grand Nord, à 800 milles de Montréal. À leur retour d'Umiujaq, hier, Marie-Eve Dubois et sa mère Denise étaient épuisées mais ravies de cette expérience d'immersion où elles ont appris à aimer un peuple aux us et coutumes si différents des nôtres. Page A 3

Pluies acides: Mulroney hausse le ton à New York

GILLES GAUTHIER envoyé spécial La Presse à NEW YORK

De passage hier à New York, le premier ministre Brian Mulroney a haussé le ton pour inviter les Américains à régler le problème des pluies acides.

Il a par ailleurs déclaré que le Canada est prêt à assumer un rôle de surveillance «là où ce pourrait être utile en Amérique centrale», et il n'exclut pas l'envoi de militaires pour le maintien de la paix dans cette région.

«Si l'administration et le Congrès américains sont sérieusement, ils devront retrousser leurs manches très rapidement», a-t-il déclaré hier après-midi au cours de l'émission «MacNeil Lehrer Newshour Report», du réseau de télévision éducative PBS.

Recevant, hier soir, le prix «Gold Insigne» de la «Pan American Society» lors d'un dîner réunissant 500 convives, M. Mulroney a dit que les Américains doivent payer le prix qui s'impose en prenant «toutes les mesures pour éviter que des déchets destructeurs provenant de vos usines ne polluent l'environnement de votre voisin».

Il avait affirmé précédemment que «l'amitié a des coûts qui ne peuvent être évités».

«Ce fleau, a-t-il dit, constitue une grave menace pour notre patrimoine écologique et notre développement économique. Il est par conséquent urgent de l'enrayer».

«C'est une véritable tragédie qui ne cesse de s'aggraver et qui pourrait cependant être entièrement évitée», a poursuivi M. Mulroney. «Ce qu'il faut maintenant, c'est rien de moins que des réductions ciblées et obligatoires des émissions de polluants acides aux États-Unis. Aucune autre solution ne peut suffire».

«Pourtant, a-t-il ajouté, on nous dit, malgré toutes les preuves scientifiques accumulées, que la question a encore besoin d'être

VOIR PLUIES EN A 2

Israël verrouille les territoires

d'après AFP, AP, UPI et Reuter JÉRUSALEM

Pour la première fois depuis le début de l'occupation, en juin 1967, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, Israël a décrété hier soir le verrouillage pour trois jours de ces territoires palestiniens qualifiés de «zones militaires fermées».

«La fermeture des territoires montrera la force d'Israël», a affirmé le ministre de la Défense Yitzhak Rabin. Pour le maire Elias Frij, de Bethléem, ces mesures ne réussissent pas à mettre fin à 15 mois d'agitation ininterrompue contre l'occupation israélienne dans les territoires où, hier encore, c'était la grève générale tandis qu'au moins un autre manifestant était tué en Cisjordanie.

Selon un porte-parole militaire, cette mesure est destinée à maintenir l'ordre devant d'éventuels débordements à l'occasion de la «Yom al-ard» que célèbrent demain les 1,5 million de Palesti-

niens des territoires et les 700 000 Arabes d'Israël.

L'armée et la police ont été placées en état d'alerte maximum pour faire face à d'éventuels troubles lors de cette «Journée de la terre», qui commémore des affrontements sanglants survenus le 30 mars 1976 lors de la confiscation de terres aux Arabes d'Israël par les autorités israéliennes, affrontements qui se soldèrent par la mort de six Arabes d'Israël.

Les États-Unis ont déploré la décision, estimant qu'elle aura un impact sur le commerce, les visites des habitants par des membres de leurs familles et les activités de la presse.

Ces mesures interviennent aussi six jours avant le retour prévu, dimanche, du secrétaire d'État américain George Shultz en Israël, où il s'efforcera à nouveau de convaincre ses interlocuteurs israéliens d'accepter son plan de paix pour un règlement définitif de la question des territoires occupés avant la fin 1988.

VOIR ISRAËL EN A 2

Des travailleurs non syndiqués satisfaits

LISA BINSSE



4. Si des milliers de travailleurs non syndiqués, qui gagnent leur vie avec ce qu'on est convenu d'appeler un petit métier, sont trop souvent malheureux de leurs conditions de travail, il en est autrement de milliers d'autres qui sont à l'emploi aussi bien d'entreprises familiales et de PME que de sociétés multinationales.

Ces travailleurs satisfaits — selon les conclusions d'une enquête menée par La Presse —, on les retrouve dans des usines aux noms aussi prestigieux qu'Alcan (Grande-Baie, au Saguenay) IBM et Générale Électrique, à Bromont, ou Cascades, qui exploite 25 petites et

Les travailleurs sans voix



moyennes entreprises à travers le monde et fait travailler 3 200 personnes, dont 2 000 au Québec seulement. Les travailleurs de sept des 15 usines que compte Cascades au Québec sont syndiqués.

Dans toutes ces entreprises, on ne fait pas de miracle! Une seule recette, constante d'un employeur à l'autre: susciter chez le travailleur le sentiment d'appartenance à l'entreprise,

en le tenant informé de l'évolution de celle-ci, de façon à établir des rapports de participation entre le personnel cadre et les salariés.

Ces chefs d'entreprise ont un point en commun: ils ne veulent pas de présence syndicale dans leurs usines, locaux ou bureaux et ils font tout pour éloigner les syndicats.

La multinationale américaine IBM, par exemple, compte 325 000 employés répartis dans 25 usines des États-Unis, au début de la présente décennie, et constituait alors la plus importante entreprise non syndiquée au sud de notre frontière.

«Des avantages sociaux abondants, d'excellents salaires, peu de mises à pied, et l'accent mis sur une bonne politique de gestion du personnel donnent des résultats avantageux», note Thomas M. Rohan, dans un article publié dans la revue Industry Week.

VOIR SATISFAITS EN A 4

Advertisement for AVFC AUDIO Cité featuring electronics like cameras, teleconverters, and turntables. Includes contact information for various locations and a financing offer: 'Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer'.

## SUITE DE LA UNE



Recevant hier soir à New York le prix « Gold Insigne » de la Pan American Society, le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, (que l'on voit ici accompagné de David Rockefeller) a invité les Américains à prendre les mesures qui s'imposent pour réduire les précipitations acides qui polluent l'environnement canadien.

## PLUIES

Pluies acides: Mulroney hausse le ton à New York

étudiée. Tout cela pour éviter d'agir».

Lors de son passage au réseau PBS, il avait refusé de blâmer le président Ronald Reagan pour l'inaction des États-Unis, disant que la lutte aux pluies acides avait des opposants dans l'Administration, au Congrès et dans le secteur privé. Ce problème, avait également affirmé M. Mulroney, «aura un impact négatif sur les relations entre les deux pays».

Il entend en discuter à nouveau lors de sa rencontre annuelle avec M. Reagan, à la fin d'avril, cette fois à Washington, «et avec son successeur s'il le faut. Je n'abandonnerai pas la partie aussi longtemps que nous n'aurons pas réglé le problème».

La question des pluies acides constitue un des grands échecs de Brian Mulroney et on peut presumer que sa sortie d'hier s'adressait avant tout aux Canadiens à la veille des élections.

Le prix qui lui a été remis veut souligner le mérite des «chefs de gouvernement qui ont apporté une contribution exceptionnelle au renforcement des relations» entre les pays des deux Amériques.

## Où donner son sang

■ Aujourd'hui la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

■ à Montréal, au centre permanent de la Croix-Rouge, 3131, rue Sherbrooke est, de 10h à 20h;

■ à Montréal, au siège de la compagnie d'assurance Sun Life du Canada, Centre Sun Life, local 236, Auditorium, 7<sup>e</sup> étage, 1155 rue Metcalfe, de 9h à 15h;

■ à Montréal, organisée par 2020 University, hall d'entrée, 2020 University de 9h30 à 16h30;

■ à Masson, parrainée par le Club Optimiste, église Notre-Dame-des-Neiges (sous-sol), 21 Saint-Jean Baptiste, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le premier ministre a dit que le Canada est prêt à jouer un rôle en Amérique centrale «pourvu que les gouvernements de cette région souhaitent eux-mêmes notre intervention et créent un cadre favorable à une action efficace».

M. Mulroney, qui avait été présenté par le riche David Rockefeller, président de l'organisme «Americas Society», a affirmé que les problèmes qui affligent l'Amérique centrale «sont les conséquences directes des conditions sociales et économiques qui y règnent».

Il avait déclaré hier après-midi que des discussions avaient été entamées avec les gouvernements de cette région, ajoutant toutefois que la question de l'intervention canadienne n'avait pas encore été abordée.

Au sujet d'Haiti, le premier ministre a soutenu que «nous avons exercé des pressions auprès des autorités haïtiennes et nous continuerons de le faire, directement et fermement, pour qu'elles mettent en place de véritables institutions démocratiques».

Il entend déposer au Parlement peu après les vacances de Pâques les mesures législatives qui permettront d'entériner le traité de libre-échange.

Il a soutenu que si les libéraux réalisaient leur promesse de renier l'accord de libre-échange, «ce serait la première fois dans l'histoire qu'un gouvernement souverain déchirerait un traité international».

M. Mulroney avait rencontré privément hier matin le comité de direction du *Wall Street Journal* et déjeuné avec un groupe d'hommes d'affaires, dont des dirigeants de très haut niveau d'IBM, Unisys, First Boston, Johnson & Johnson, Union Carbide, A. T. & T., etc. Il rentre à Ottawa en début d'après-midi aujourd'hui, après avoir notamment rencontré le consul canadien à New York. □

## FORTIER

Fortier reste, les libéraux le défendent

pend évidemment pas des interventions gouvernementales.

«Je ne peux décrire les perceptions et les problèmes des minorités francophones et ne faire aucun cas de ceux des minorités anglophones, même si les deux situations ne sont pas comparables.»

M. Fortier doit comparaître aujourd'hui devant le comité sur les langues, et il s'attend à ce qu'on

lui pose de nouvelles questions sur son rapport.

## Les libéraux

Hier, les libéraux fédéraux se sont portés à la défense du commissaire aux langues, en plaidant en faveur de sa liberté d'expression et de son droit à l'erreur.

«Nous n'aurions peut-être pas utilisé le même vocabulaire que le commissaire dans son dernier rapport, mais nous devons reconnaître qu'il était en général équilibré», a lancé le député de Notre-Dame-de-Grâce, Warren Allmand.

À sa sortie de la Chambre, M. Allmand a déclaré qu'il avait l'accord de son chef, John Turner, pour intervenir de la sorte. «J'ai communiqué avec son bureau», a-t-il dit, tout en reconnaissant qu'il ne lui avait pas parlé directement.

Agacé par les reproches de M. Allmand à l'endroit de la conduite des députés gouvernementaux dans cette affaire, le vice-premier ministre Mazankowski a noté que les libéraux du Québec avait eux aussi critiqué le commissaire.

Le libéral Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) a pour sa part demandé à M. Mazankowski de faire respecter la constitution et d'intervenir en faveur des minorités francophones, qui ne bénéficient même pas des écoles et de l'accès à la justice dans leur langue.

Le député libéral ontarien Keith Penner a soutenu de son côté que l'Assemblée nationale avait prouvé de «mesquinerie et d'une rudesse excessive» en condamnant M. Fortier.

Hors de la Chambre, le chef néo-démocrate Ed Broadbent a déclaré qu'il trouvait lui aussi «inacceptables» les propos de M. Fortier. Il juge évident que les Québécois ne cherchent pas à humilier la minorité anglophone.

«Il faut cependant regarder l'ensemble du travail du commissaire, a conclu M. Broadbent: en général il a toujours défendu les droits des minorités hors Québec.» □

## TAXI

Des tests de français pour les chauffeurs de taxi

«Nous avons décidé de confier ces examens à l'Office de la langue française parce que nous ne possédons pas le personnel suffisant au Bureau de taxi, et aussi parce que nous ne voulons pas poser en spécialistes de la langue. L'Office possède un personnel qualifié pour accomplir ce travail», a dit M. Forcier.

Les examens de l'Office comportent trois étapes. Il y a tout d'abord une entrevue avec le candidat, puis un examen écrit et, enfin, un examen visuel où des images sont projetées. Le candidat doit identifier l'image projetée au moyen d'un terme français correct, choisis parmi quatre mots. Trois de ces mots sont fautifs. Il doit retenir le bon. L'Office de la langue française communique les résultats des examens au Bureau de taxi qui juge alors s'il doit émettre un permis au candidat.

«Il ne faut pas voir une mesure discriminatoire dans ces examens, a dit M. Forcier, mais tout simplement une façon de respecter l'esprit et la lettre du règlement 97. Il est normal que les chauffeurs de taxi du territoire de l'île de Montréal connaissent suffisamment le français pour servir adéquatement la population majoritairement francophone. Dans le passé, n'importe qui pouvait obtenir un permis de taxi, y compris celui qui venait tout juste d'arriver au pays et qui ne parlait pas un seul mot de français.»

D'autre part, d'ici à la fin du mois, toutes les voitures de taxi opérant dans l'ensemble des 28



Un officier de l'armée israélienne présente un avis écrit à un journaliste de la télévision indiquant que la Cisjordanie et la bande de Gaza sont des «zones militaires fermées» pour les trois prochains jours.

municipalités de l'île de Montréal devront posséder une vignette de conformité, apposée à l'arrière du véhicule, indiquant que le chauffeur est agréé par le Bureau de taxi et que leurs normes correspondent aux exigences de la loi 97.

Cette vignette comportera quatre numéros, bien en évidence. À l'intérieur du véhicule, le numéro du Bureau de taxi — 280-6600 — sera imprimé en gros chiffres. Tous les clients qui auront à se plaindre pourront, de cette façon, communiquer immédiatement avec le Bureau de taxi et fournir les quatre numéros d'identification du véhicule. □

## ISRAËL

Israël verrouille les territoires.

Le durcissement de l'État hébreu coïncide par ailleurs avec une guerre psychologique tous azimuts menée par les Services de renseignements israéliens contre les nationalistes palestiniens en vue de semer la confusion et la division, au moyen de faux tracts de l'OLP et de la diffusion de rumeurs alarmistes.

Dans un discours prononcé lors d'une séance extraordinaire de la Knesset, le premier ministre Yitzhak Shamir avait pressé plus tôt hier les Israéliens à l'unité nationale devant le soulèvement palestinien, qui en est à sa 16<sup>e</sup> semaine consécutive et qui s'est soldé jusqu'ici par au moins 112 Palestiniens tués, pour la plupart des jeunes abattus par balles.

S'adressant aux Palestiniens, il lançait: «Israël a la force et la volonté de vaincre ceux qui le menacent». Plus explicite encore, il affirmait au quotidien *Maariv* (indépendant): «J'espère que les Arabes d'Israël ne nous entraînent pas dans une épreuve de force pendant la journée de la terre; si cela devait arriver, on assisterait à une épreuve de force entre un éléphant et une mouche».

Au cours de ces trois jours — qui pourraient être prolongés, selon la télévision israélienne, au-delà de vendredi si nécessaire —, les Palestiniens des territoires occupés n'auront le droit ni de se rendre en Israël, ni de franchir les ponts du Jourdain pour se rendre en Jordanie, ni de franchir la frontière pour se rendre en Égypte.

Selon la radio israélienne, leurs déplacements seront limités aux environs immédiats de la localité où ils habitent. Le couvre-feu a été imposé sur la bande de Gaza. Des restrictions draconiennes seront imposées à la circulation en Cisjordanie.

Quant aux journalistes, ils n'auront pas le droit de circuler dans les territoires «sans accord préalable de l'armée et sans accompagnement militaire».

L'Association de la presse étrangère en Israël a immédiatement élevé une vive protestation auprès des autorités israéliennes contre ces mesures et a refusé d'organiser en coordination avec les militaires la couverture des événements par l'intermédiaire d'équipes restreintes de journalistes.

Les restrictions ne concernent pas les quelque 65 000 Israéliens installés dans les territoires, dont les colons sionistes qui pourront se déplacer librement, précisément de source militaire.

Lors de son intervention à la

Knesset, Shamir a vivement critiqué la rencontre, samedi à Washington, du secrétaire d'État américain George Shultz avec deux Américains d'origine palestinienne, les professeurs Edward Said et Ibrahim Abou Lughod, tous deux membres du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). Washington réaffirmait que la rencontre ne constituait pas une reconnaissance de l'OLP.

À New York, le professeur Said dénonçait «l'arrogance» d'Israël, rappelant que ce pays était le premier bénéficiaire de l'aide américaine dans le monde. En Cisjordanie, le maire Freij se félicitait de la rencontre de samedi, la qualifiant de «geste très positif envers le peuple palestinien». À Bagdad, le chef de l'OLP Yasser Arafat décrivait la rencontre comme «un pas sur la voie du règlement» du problème palestinien. □

## Bagarre générale entre deux équipes de hockey

Un joueur à l'hôpital et un autre devant les tribunaux

BRUNO BISSON

■ Une violente bagarre entre deux joueurs de hockey a dégénéré en véritable émeute à l'aréna Michel-Normandin, dimanche soir, lors d'un match de demi-finales de la Ligue Inter-régionale Junior AA opposant une équipe de Saint-Hyacinthe aux Athlétiques de Montréal.

Alors qu'il restait une quinzaine de minutes à jouer en troisième période, un joueur de l'équipe de Saint-Hyacinthe, sortant du banc des punitions, s'est rué sur un de ses adversaires des Athlétiques qu'il a frappé d'un coup de poing.

Le joueur des Athlétiques est tombé à la renverse et s'est frappé la tête sur la glace. Il était knock-out. Mais son agresseur a continué à le frapper. Les bancs des deux équipes se sont vidés instantanément, ce qui a déclenché une bagarre générale.

Le public s'en est mêlé et c'est là que les choses se sont gâtées encore plus sérieusement. Se mêlant aux joueurs, plusieurs personnes ont commencé à s'injurier, puis à se bousculer et finalement à se battre, sur la glace et dans les gradins.

## Le déserteur Osario Cruz obtient le statut de réfugié

Presse Canadienne

■ Le statut de réfugié a été accordé au déserteur de l'armée mexicaine, Zacarias Osario Cruz, qui avait avoué avoir tué des civils alors qu'il participait à des missions de «l'escouade de la mort» autorisées par le haut commandement de son armée.

Une commission d'appel de l'Immigration formée de trois membres a décidé vendredi de lui accorder le statut de réfugié, a indiqué l'avocat de l'ex-militaire, Me Stewart Istvanffy, qui a reçu copie de la décision hier par la poste.

«C'est très bien, a déclaré l'avocat, mais je ne sais pas encore ce qu'il vont faire de lui», dit-il.

Cruz, 32 ans, est détenu à la prison de Parthenais à Montréal depuis le 8 novembre 1987.

Lors de l'audition de sa cause qui s'est terminée le 24 mars dernier, Cruz a avoué avoir été membre entre 1977 et 1982 d'un commando d'élite de parachutistes de l'armée mexicaine qui a été char-

gé notamment de faire évader des civils d'une prison près de Mexico, pour les assassiner par la suite.

Il a déserté en 1982, incapable dit-il de supporter plus longtemps de faire ce genre de travail.

Me Istvanffy est convaincu que son client sera bientôt libéré. L'avocat devait d'ailleurs entreprendre dès aujourd'hui des démarches auprès du ministère de l'Immigration pour que la décision de garder son client en prison soit révisée.

Au cours de l'audition de la cause du déserteur, un ex-prisonnier politique mexicain, M. Antonio Hernandez, est venu témoigner en défense. Il a déclaré devant les membres de la commission d'appel que Cruz avait été emprisonné et torturé par des militaires mexicains et affirmé qu'il croyait que la vie de Cruz serait en danger s'il retournait au Mexique.

Un porte-parole du ministère de l'Immigration, M. Gary Blachford, a confirmé la décision prise par la commission d'appel, mais a refusé de la commenter.

## LA MÉTÉO

## Québec

|                  | Min. | Max. | Aujourd'hui   |
|------------------|------|------|---------------|
| Abitibi          | -8   | 3    | Neige, pluie  |
| Outaouais        | -5   | 6    | Pluie, nuage  |
| Laurentides      | -8   | 3    | Pluie, neige  |
| Cantons de l'Est | -6   | 3    | Nuageux       |
| Mauricie         | -6   | 3    | Nuageux       |
| Québec           | -8   | 0    | Ennuagement   |
| Lac-Saint-Jean   | -10  | -2   | Ensol., nuag. |
| Rimouski         | -6   | -2   | Ensol., nuag. |
| Gaspésie         | -6   | -2   | Ensoleillé    |
| Baie-Comeau      | -8   | -2   | Ensoleillé    |
| Sept-Îles        | -8   | -2   | Pass. nuag.   |

## Canada

|               | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---------------|------|------|-------------|
| Victoria      | -1   | 8    |             |
| Edmonton      | -6   | 0    |             |
| Regina        | -7   | -8   |             |
| Winnipeg      | -3   | 4    |             |
| Toronto       | -2   | 3    |             |
| Fredericton   | 2    | 7    |             |
| Halifax       | 2    | 6    |             |
| Charlottetown | 4    | 6    |             |
| Saint-Jean    | 6    | 15   |             |

## États-Unis

|          | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|----------|------|------|--------------|------|------|
| Boston   | 2    | 7    | N.-Orléans   | 11   | 25   |
| Buffalo  | -3   | 4    | Pittsburgh   | 2    | 16   |
| Chicago  | 3    | 12   | S. Francisco | 13   | 21   |
| Miami    | 21   | 27   | Washington   | 3    | 16   |
| New York | 4    | 13   | Dallas       | 19   | 25   |

## les capitales

|              | Min. | Max.   |           | Min. | Max. |
|--------------|------|--------|-----------|------|------|
| Amsterdam    | 2    | 9      | Madrid    | 4    | 21   |
| Athènes      | 5    | 12     | Moscou    | 11   | 28   |
| Acapulco     | 34   | Mexico | 11        | 28   |      |
| Berlin       | 3    | 8      | Oslo      | 1    | 4    |
| Bruxelles    | 4    | 14     | Paris     | 5    | 11   |
| Buenos Aires | 18   | 21     | Rome      | 5    | 18   |
| Copenhague   | 3    | 7      | Scout     | 4    | 12   |
| Gênes        | 2    | 10     | Stockholm | 0    | 3    |
| Hong Kong    | 18   | 23     | Tokyo     | 5    | 14   |
| Le Caire     | 16   | 28     | Trinidad  | 5    | 33   |
| Lisbonne     | 12   | 20     | Vienne    | 3    | 7    |
| Londres      | 6    | 10     |           |      |      |

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 249

à quatre chiffres 4092



13-2-01

Mardi le 29 mars 1988

# Le Nouveau Saint-Laurent: un projet de \$700 millions en chantier à l'automne

La phase I du projet domiciliaire du Nouveau Saint-Laurent pourrait être mise en chantier à l'automne, espère-t-on à l'hôtel de ville de Saint-Laurent.

Conçu par les architectes Miljevic et Miljevic il y a deux ans maintenant, le projet en cinq phases était, depuis, resté dans les tiroirs de l'administration du maire Marcel Laurin.

Hier, en conférence de presse, le plan d'ensemble a été rendu public par les membres de la Commission d'orientation nouvellement créée par le Conseil municipal où domine la coalition des six conseillers indépendants et des deux conseillers de l'Alliance municipale de Saint-Laurent.

Selon le président de la commission, le conseiller François Ghali, le projet du Nouveau Saint-Laurent est évalué à quelque \$700 millions, dont \$40 millions seront payés par les contribuables de Saint-Laurent pour l'aménagement des espaces verts, des rues et des bassins de rétention des eaux de surface.

Le Nouveau Saint-Laurent est un vaste territoire de quelque 12 millions de pieds carrés dont le tiers est déjà sous le coup d'avis d'ex-

propriation. Des avis de réserve foncière ont été reconduits à la mi-février pour les autres huit millions de pieds carrés de terrain et on prévoit maintenant en décréter l'expropriation dès la prochaine assemblée régulière du conseil municipal, le 12 avril prochain.

Si tout va bien, espère le conseiller Ghali, la phase I du projet du Nouveau Saint-Laurent pourrait démarrer l'automne prochain. A moins bien sûr que les nouveaux avis d'expropriation soient eux aussi contestés devant les tribunaux. Et c'est une possibilité qui n'est d'ailleurs pas écartée par l'un des propriétaires visés, le promoteur Rocco Di Zazzo qui y possède un terrain de quelque deux millions de pieds carrés.

M. Di Zazzo, on le sait, est décidé à y construire quelque 2000 unités de logement mais, prévient M. Ghali, le projet du promoteur immobilier bien connu de Montréal ne rencontre pas les standards du plan d'ensemble du Nouveau Saint-Laurent.

Pour sa part, Mme Michèle D. Biron, vice-présidente de la Commission d'orientation, a fait savoir qu'une fois les cinq phases complétées, ce sont quelque 18000 nouveaux rési-

dents qui viendront s'ajouter aux 68000 personnes qui habitent déjà Saint-Laurent.

Mme Biron, qui est l'un des six conseillers qui ont quitté les rangs du Parti municipal du maire Laurin en février dernier, a notamment déclaré hier que « nous nous étions fait élire (en novembre 1986) pour réaliser ce projet » mais que « des pressions faites par certains promoteurs » en avaient jusqu'ici retardé la publication.

En tout, on prévoit dans le Nouveau Saint-Laurent la construction de 7200 nouveaux logements que l'on veut à prix modérés: soit au prix moyen d'un peu plus de \$100000.

Invité à la conférence de presse d'hier, le maire Marcel Laurin a préféré s'abstenir d'y assister. Par contre, son collègue Bernard Paquet était là, et il regrette que l'opposition devenue majoritaire veuille s'approprier la paternité du projet.

De plus, croit toujours M. Paquet, nul besoin que Saint-Laurent n'exproprie ce vaste territoire parce que ceux qui en sont les propriétaires sont maintenant prêts à le développer selon les standards du plan d'ensemble.



Le projet du Manoir de Belmont

## Le ministre de l'Habitation inaugure le Manoir de Belmont, rue Sherbrooke

MARIANE FAVREAU

■ Volant indiquer que le ministre de l'Habitation n'est pas uniquement celui des HLM, M. André Bourbeau assistait hier à l'inauguration du Manoir de Belmont, à l'ouest du Grand Séminaire, à l'angle de l'avenue Atwater et de la rue Sherbrooke.

Il s'agit d'un projet de \$50 millions, comprenant 114 condos de luxe (de \$230000 à \$1,7 million), dont 24 seront aménagés dans l'ancienne maison-mère des Petites Filles de Saint-Joseph, sur l'ancien terrain du Séminaire.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a salué « l'effort fait par les promoteurs (Issenman et Sigler) pour marier un bien patrimonial avec le paysage urbain ». L'ancienne maison-mère est intégrée au nouvel immeuble de formes irrégulières dont M. Thomas Robert Reiner est l'architecte.

Rappelons que des pressions avaient été faites, il y a quelques années, pour que tout le site du séminaire (incluant son jardin et son petit bois) soit classé bien culturel par Québec. Mais cette partie ouest en avait été exclue.

Par ailleurs, l'administration de Montréal n'a jamais soumis à son comité consultatif sur la pro-

tection des biens culturels de Montréal une demande d'examen de ce site.

Les travaux d'excavation du Manoir de Belmont sont commencés et l'on s'attend à ce que les premiers occupants emménagent à l'été 1989. La plupart des appartements feront face à l'avenue Atwater ou au jardin des Sulpiciens.

L'immeuble tire son nom de François Vachon de Belmont, sulpicien, curé de Ville-Marie et seigneur de l'île de Montréal: il fut supérieur des Sulpiciens de 1701 à 1732.

Le groupe de sociétés Issenman et Sigler, promoteur du Manoir, a bâti quelque 6000 résidences dans la région métropolitaine, indiquait-on hier, dont des projets en copropriété: l'Autrevive à Saint-Lambert, la Tour de l'île, à Laval, les Jardins de l'Église, à Montréal, le Méritas etc.

Une des sociétés du groupe (104625 Canada Inc.) avait été impliquée dans un échange de terrains où la ville de Montréal avait hérité du « lac de goudron » de Rivière-des-Prairies. Elle a participé pour \$750000 aux coûts de la dépollution avec la compagnie pétrolière Impériale (\$500000), la ville et le ministère de l'Environnement déboursant chacun \$148700.

## Centre Eaton: Sauvons Montréal trouve inquiétant le processus d'approbation

MARIANE FAVREAU

■ L'organisme Sauvons Montréal trouve « inquiétant » le processus d'approbation par la ville du projet Centre Eaton, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue McGill College. Il demande à l'administration municipale d'en retarder l'adoption finale prévue pour jeudi.

Ceci donnerait le temps de compléter les études d'impacts et d'apporter certaines modifications au design pour rendre le projet plus acceptable, estime l'organisme.

Selon le secrétaire de Sauvons Montréal, M. Joshua Wolfe, le Centre Eaton est un exemple qui laisse croire que la « planification ad hoc » qu'on reprochait à l'ancienne administration continue d'être la règle à Montréal sous le RCM.

C'est sans consultations publiques que ce projet de \$100 millions s'implante au cœur du centre-ville, avec une tour de 31 étages et un réaménagement total des Terrasses. Sa conception pose des problèmes, signale Sauvons Montréal, et les études d'impacts semblent avoir été vite faites, ou inexistantes pour ce qui est des vents.

Il signale que l'ancienne Banque d'Épargne (aujourd'hui Banque Laurentienne), édifice style Beaux-Arts de 1907 directement à l'angle des deux rues, sera en partie recouverte par la tour à bureaux et sa façade arrière, sacrifiée.

Dans le cas de cet immeuble patrimonial, l'administration n'a pas consulté son comité pour la protection des biens culturels. Pourquoi?

Et pourquoi la tour à bureaux n'est-elle pas plus en retrait par rapport à la rue Sainte-Catherine, demande l'organisme? Serait-ce pour laisser de la place à une éventuelle deuxième tour qui remplacerait l'actuel immeuble à bureaux? « Le fait que la verrière

ne couvre que la moitié de la galerie marchande tend à accréditer cette hypothèse », signale-t-on.

Par ailleurs, aucune perspective visuelle n'a été réalisée de l'avenue McGill College, ou de l'esplanade de Place Ville-Marie.

Les études d'ensoleillement ont été faites au solstice d'été, ce qui minimise l'impact négatif du projet, les ombres étant à leur minimum à cette date, indique-t-on.

Enfin, les rapports d'experts exigés par la ville concernant le débit des véhicules et l'étude des vents en soufflerie ont conclu à l'impossibilité de fournir des résultats à cause du trop grand manque de données. La ville n'a pas jugé bon de pousser plus loin ces expertises, conclut Sauvons Montréal.

« L'absence quasi-complète d'exigences de la ville concernant l'impact visuel des projets qui lui sont soumis doit être qualifiée, sinon de laxisme, à tout le moins d'un manque flagrant d'initiative politique », estime Sauvons Montréal.

« Le processus d'approbation du projet Centre Eaton est assez inquiétant, de dire M. Wolfe. Nous craignons que plusieurs autres projets ne soient ainsi approuvés sans les nécessaires études d'impacts. » Une trentaine d'autres projets importants sont en discussion à Montréal.

Une certaine inquiétude plane et on se demande même si le centre-ville ne sera pas remodelé avant l'adoption du fameux plan directeur de l'arrondissement centre, prévue pour l'an prochain.

Sauvons Montréal déplore aussi le manque de temps alloué au public pour réagir face à un projet de l'envergure du Centre Eaton, et les difficultés rencontrées pour obtenir des documents pertinents pour consultation. L'organisme n'a pu avoir accès à ces documents que vendredi dernier, soit quatre jours ouvrables avant l'adoption finale du projet, prévue pour jeudi au conseil.

## Pas ragoûtants, ces commerces!

RAYMOND GERVAIS

■ Un restaurant de la chaîne Dunkin' Donuts situé au 4777 de la rue Papineau, à Montréal, a été condamné, hier, par un juge de la Cour municipale à un total de \$1000 d'amende, après avoir été reconnu coupable sous trois chefs d'accusation se rapportant à des infractions concernant la salubrité de l'établissement.

Au moment de leur visite au restaurant le 26 octobre 1987, les inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal ont noté que le commerce était infesté de drosophytes (petites mouches qui sont attirées par la nourriture).

Dans l'entrepôt, une poubelle de plastique avait été déposée sur les sacs de sucre et de farine qui servent à préparer les beignes. Le plancher était sale et il y avait une mare d'eau près de la porte qui donne à l'extérieur.

De plus, il y avait une accumulation de particules d'aliments séchés à l'intérieur du réfrigérateur, et de la pâte séchée sur les cabarets et les tables de travail qui servent à préparer les beignes.

A l'arrière du restaurant, un sac à dos avait été laissé sur les sacs de sucre à glacer. Des vêtements avaient été accrochés aux caisses servant au transport des pâtisseries.

Par ailleurs, le juge Louis-lacques Léger a condamné à \$1000 d'amende le propriétaire de la Tabagie dépanneur Hochelaga, située au 4655 rue Hochelaga à Montréal, pour malpropreté générale de l'établissement.

L'infraction reprochée remonte au 8 décembre dernier, et, selon ce qui a été révélé en cour hier, la situation n'était toujours pas corrigée le 18 mars.

Dans l'aire de service, sous les tablettes, il y avait de nombreux cafards morts. Le fond du réfrigérateur des produits laitiers était recouvert d'une croûte jaunâtre tandis que celui des boissons gazeuses était poussiéreux et collant. De plus, il y avait des coquilles mortes dans les rainures des portes.

Le juge a déclaré qu'il était de son devoir de protéger la population et a fortement suggéré aux inspecteurs de retourner le plus tôt possible à l'épicerie et de porter d'autres accusations si la situation ne s'améliorait pas.

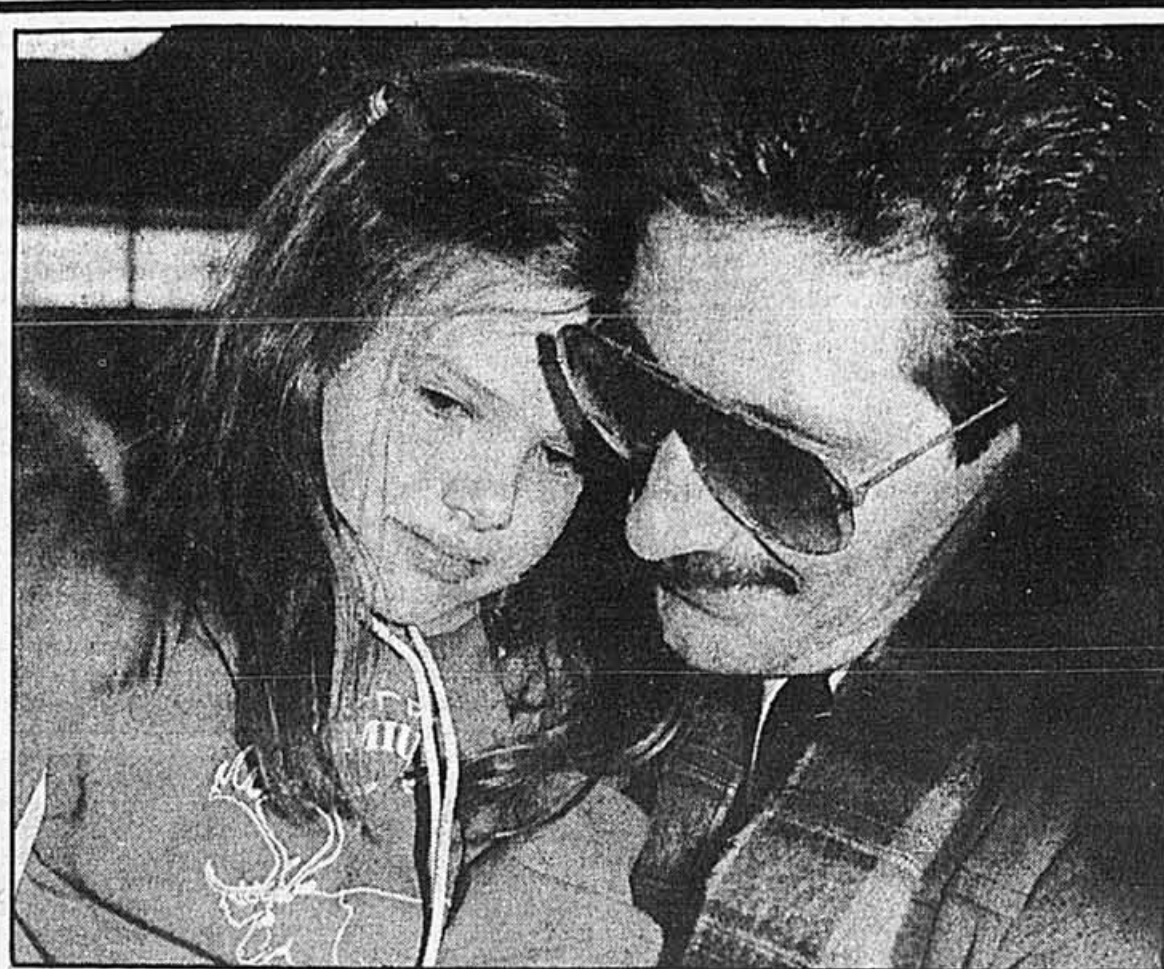
La Boucherie épicerie Les Vian-des Rossi Inc., du 9901 boulevard Saint-Michel à Montréal-Nord, a écoupé pour sa part d'une amende de \$500 pour malpropreté générale.

Lors de l'infraction constatée le 8 décembre dernier, les tables de préparation en polypropylène étaient tachées de sang et de viande séchée. Le mur en acier inoxydable près de la table de travail était recouvert de moisissure qui touchait à la viande. D'après ce qui a été dit en cour, la situation est présentement corrigée.

Le restaurant La Vue sur le Nord Ltée, du 27700 de Salaberry à Montréal, a été reconnu coupable de malpropreté et condamné à \$800 d'amende.

Selon la preuve présentée devant le tribunal, les portes de ce restaurant sont maintenant fermées, ce qui a fait dire au juge que c'était une bonne chose...

Finalement, M. Mark Erdan, propriétaire de l'épicerie Provi-mark, du 2139 rue Marie-Anne est, à Montréal, a été reconnu coupable de la malpropreté qui régnait à l'intérieur de son commerce et il a été condamné à payer \$700 d'amende.



Épuisée, Karine Rodrigue est réconfortée par son père, Jean.

PHOTO P.-H. TALBOT, La Presse

## Six jours chez les Inuit: les enfants ont connu ce qu'est le choc culturel

BRUNO BISSON

■ Les parents étaient venus attendre à Dorval leurs enfants revenus du froid. Ils les ont accueillis à leur descente d'avion par une salve d'applaudissements. Les enfants ont répondu d'un sourire gêné. La fatigue du voyage se lisait sur leurs visages. Six heures de vol et six jours de choc culturel complet, c'est assez pour venir à bout des plus enthousiastes.

Même s'ils étaient trop épuisés hier pour être très bavards, ces 19 enfants de huit ou neuf ans auront encore tout le loisir de reparler de ce séjour à Umiujaq, à plus de 800 milles au nord de Montréal. Ils rêvaient de ce voyage depuis novembre. Leur voyage fini, probable qu'ils en rêveront encore pendant longtemps.

Umiujaq est une petite communauté de 350 personnes qui n'existe que depuis un an et demi environ. Le village a été fondé par des Inuit de Poste-à-la-Baleine qui voulaient vivre entre eux leur différence de culture et de mode de vie.

France Mainville, enseignante de l'école alternative Le Sentier de Sainte-Thérèse, préparait ce voyage depuis le mois de novembre. Hier après-midi, elle était fourbue elle aussi. Avec la directrice de l'école, Michelle Bastien, et trois parents d'enfants du voyage, elle a dû veiller sur ces 19 affamés de dépaysement qui ont vécu au jour le jour les traditions et le mode de vie d'un peuple dont on leur parle depuis le début de l'année scolaire.

« Ce fut un choc culturel complet, expliquait Mme Mainville. Lorsqu'ils entraient dans une maison et voyaient des peaux de caribou et de phoque pendues au beau milieu de la pièce, ou lorsqu'on les invitait à manger assis par terre, ils étaient surpris. Mais ils ont bien réagi. »

Il faut dire qu'ils y étaient bien préparés. Depuis le début de l'année, la matière de tous leurs cours est orientée sur ce monde différent, sur les coutu-

mes des Inuit et leur mode de vie.

Tout a commencé lorsqu'un parent très impliqué à l'école, M. André Béland, est monté dans ce lointain village du Nord pour aller enseigner. Des liens se sont tissés, d'abord entre M. Béland et l'école Le Sentier, et finalement entre les enfants qui correspondent régulièrement avec des enfants Inuit. L'idée d'aller les rencontrer a émergé tout naturellement.

Après quelques contacts entre M. Béland et la Commission scolaire de Kativik, le projet est devenu plus concret. Les parents se sont chargés de trouver les \$20000 qu'il fallait pour le voyage en organisant une loterie, une dégustation de vins et fromages et autres activités.

Bientôt tout était prêt. Il ne restait plus qu'à vivre ce choc des cultures.

Pour Marie-Eve Dubois, ce choc c'était surtout l'escalade d'une montagne, une longue promenade en traîneau harnaché à une motoneige, un morceau de peau de caribou trouvé sur la neige et des petits mocassins miniatures qu'elle a rapportés en souvenir d'Umiujaq.

Les yeux brillants, elle a parlé aussi d'un sculpteur qui faisait apparaître des choses merveilleuses en taillant dans de simples os, d'une femme qui gratte les peaux de phoque et de caribou, des paniers tressés à même les herbes renvoyées par la mer glacée.

Et les Inuit? « Ils étaient gentils, dit-elle en riant. C'est drôle parce qu'ils se ressemblaient tous. »

Tous les autres enfants parlaient des vents et des tempêtes, de la neige qui volait en rafales. « Mais il n'y en avait pas plus qu'ici », souligne l'un d'eux.

La mère de Marie-Eve, Mme Denise Gagnon-Dubois, était du voyage. Ce qui l'a frappée, c'est la chaleur des gens du froid qui les ont accueillis à bras ouverts.

« Nous avions dit à nos enfants qu'ils leur faudrait aller au devant des petits Inuit. Dès leur arrivée, ils se sont jetés

dans les bras des enfants d'Umiujaq. Le premier contact a été si chaleureux qu'on savait que tout irait bien. En repartant, les enfants commençaient à parler l'inuktitut. Ils ne voulaient plus revenir. »

Mmes Dubois et Mainville ont insisté aussi sur le sens pédagogique du voyage. Il ne suffisait pas seulement de faire une expédition, mais d'immerger les enfants dans une culture et un milieu totalement inconnus et les initier à la différence entre les peuples.

Ainsi, lorsque Marie-Eve soulignait que « les arbres sont tout petits », elle ne faisait que constater un fait déjà connu sur la faune et la flore de ce pays de glace.

Dans les cours de sciences humaines, Mme Mainville leur a fait visionner des films et des diaporamas sur la culture et les coutumes des Inuit.

Les enfants ont été fascinés par les récits de chasse traditionnelle, raconte Mme Dubois. Ils étaient aussi très attentifs lorsqu'on leur a expliqué la fabrication de la bannick (une sorte de pain fabriqué à la main par les Inuit et les Amérindiens en général).

Que ce soit par les artistes traditionnels ou par la cuisine inuk (ils ont goûté au caribou, à l'outarde et à une sorte de perdrix des neiges, la lagopède des saules), les enfants ont été témoins du quotidien d'une culture qui se perd.

« Les jeunes de là-bas ne reprennent pas les traditions de leurs parents, souligne Mme Mainville. Ce que nous avons vu, ce que les enfants ont appris, il n'y aura bientôt plus que les musées pour nous l'apprendre. »

À la fin du séjour, leurs hôtes pleuraient au départ des deux avions nolisés d'Air Inuit partis hier matin en direction de Poste-à-la-Baleine ou un 737 de Canadien devait les ramener vers Montréal, après deux escalades à LG2 et à Val d'Or. Les enfants de Sainte-Thérèse, eux, se sont retenus jusque dans l'avion.

C'est là que les larmes ont coulé.

Une invitation de la bière **Laurentide**

À GAGNER:

# Fais ta valise!

1 voyage par jour au Club Med

pour 2 personnes

à tous les jours du mois de mars

Valeur approximative 2 600\$ ch.

Le N° de vol aérien d'aujourd'hui est:

102

Si vous détenez une capsule Laurentide affichant ce N° de vol aérien, composez le **1-976-7878 AVANT 23h59 AUJOURD'HUI MÊME** pour vous inscrire au tirage (frais de 50¢ par appel).

Ecoutez CKMI pour connaître les gagnants.

**La Presse**

Les abonnés de Québec Téléphone et Télébec, composez le **1-514-976-7878 AVANT 23h59 AUJOURD'HUI MÊME** (frais d'interurbain applicables).

Règlements complets à La Presse, CKMF et à la Brasserie Molson. Ce concours est réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat n'est requis.

## SATISFAITS

Des travailleurs non syndiqués satisfaits

Un tel mode de gestion a permis à IBM de motiver ses travailleurs et d'augmenter leur productivité, assure-t-on. L'entreprise favorise également un environnement de travail qui, espèrent ses dirigeants, rend non nécessaire la présence de syndicats.

Comme c'est le cas chez d'autres employeurs, notamment Cascades et Générale Électrique, les salariés sont consultés régulièrement. Plusieurs employés proviennent des universités et n'aiment pas particulièrement les syndicats, explique-t-on.

### Chez Cascades

Chez Cascades, l'entreprise des frères Lemaire fondée en 1964, le succès est attribuable en grande partie à la gestion du personnel, basée sur le contact direct, la communication, l'information et la participation. C'est ce que soutient Fernand Cloutier, directeur des finances.

«Nous, on pense que dans les années 90, les entreprises qui vont réussir sont celles qui sauront intéresser leurs employés à leur développement et qui les tiendront informés. Si on veut avoir des gens motivés, il faut d'abord les mettre dans le coup», soutient l'administrateur.

La formule semble produire des fruits: «Toute tentative de syndiquer notre usine de Kingsey Falls échouerait», affirme Michel Martin, 37 ans, un aide-bobineur.

M. Martin soutient que l'usine où il travaille ne peut être comparée à une usine dont les employés sont syndiqués. Les problèmes se règlent directement avec le contremaître. Il apprécie ce contact direct, qu'il apparente à des liens d'amitié avec «la direction».

«C'est familial. Le gars qui est bien ne cherche pas ailleurs. Moi, j'y crois, on se sent chez nous. C'est à toi. Tout le monde fait sa part. Ici, une tentative de syndicalisation échouerait», insiste-t-il.

### Le partage des profits

Si la direction favorise les rencontres mensuelles avec ses employés, c'est à l'occasion d'une réunion annuelle (par catégories de métier) que les employés présentent leurs demandes salariales et font part de leurs observations quant aux conditions de travail.

Les augmentations sont accordées selon la rentabilité des usines, l'inflation et ce qui est payé dans les industries concurrentes. Le taux horaire varie ainsi de \$11 pour le salaire de base, à \$16 tandis que la semaine de travail compte 42 heures.

Cascades offre un programme de partage des bénéfices, un REER collectif de même qu'un mode de financement sans intérêts pour l'achat d'actions.

Dans le cadre du REER collectif, la compagnie verse 2 p. cent des profits, avant impôts et dépréciation, dans un compte qui est redistribué chaque année aux employés ayant un an d'ancienneté. Chaque employé gère son propre compte et peut faire des placements comme il lui convient, et même bénéficier de réductions fiscales. Le régime peut différer quelque peu dans les usines de Cascades où un syndicat représente les employés.

Qu'il s'agisse d'une usine syndiquée ou pas, le fonctionnement est le même, soutient la direction de Cascades.

### Générale Électrique

Chez Générale électrique du Canada, à Bromont, seule usine canadienne de cette multinationale où il n'y a pas de syndicat, on révise et détermine les conditions de travail annuellement, après avoir effectué un sondage au sein du personnel, lequel compte 500 personnes dont 350 travaillent en production. Chaque travailleur est amené à se familiariser avec les diverses étapes de production, ce qui conduit à la polyvalence que rêvent d'exploiter tous les employeurs.

Lors du dernier sondage, les employés ont fait valoir que leur salaire n'était peut-être pas le même que ce qu'on payait ailleurs, dans les milieux comparables. On a donc pris connaissance des traitements salariaux appliqués dans la région de Montréal, dans les entreprises de même nature, après qu'un comité a été formé pour établir des échelles de salaire tenant compte d'un rajustement qui se traduirait par des augmentations de 6 et 5 p. cent en deux ans. Ces recommandations ont été acceptées rapidement par la compagnie, où les salaires oscillent maintenant entre \$30 000 et \$35 000.

Selon Luc Pellerin, directeur des ressources humaines, GE offre aussi un programme de partage des gains reliés à la productivité et qui impliquent un bon annuel variant entre \$1 200 et \$1 600 par année, comme cela se voit chez Cascades. M. Pellerin estime qu'on trouve «autant, sinon plus» d'avantages dans cette usine non syndiquée de GE que les travailleurs peuvent en obtenir dans une bonne convention collective.

### Chez Alcan

À Grande-Baie, au Saguenay, l'organisation particulière de l'usine d'Alcan a fait couler beaucoup d'encre depuis son ouverture, en 1980. Les travailleurs de cette usine ne sont représentés par aucun syndicat, un cas qui

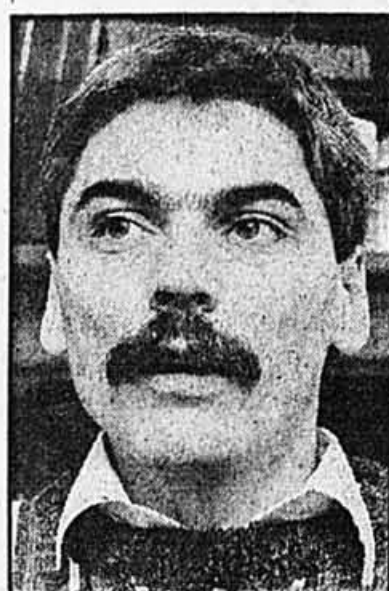


PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse  
Luc Pellerin, directeur des ressources humaines chez Générale Électrique, à Bromont.

n'est d'ailleurs pas unique chez Alcan.

M. Lévis Desgagnés, président du syndicat représentant les travailleurs des autres usines de cette multinationale, a reconnu que les 600 employés de l'usine de Grande-Baie tiraient plus d'avantages que leurs collègues des usines syndiquées de la même société. Situation qui, estime-t-il, «ne pourra durer indéfiniment».

Alcan préconise la communication directe entre le patron, les cadres et les salariés, et estime avoir mis sur pied des mécanismes d'écoute efficaces, avoir développé des contacts personnalisés et favorisé la prise de décisions au plus bas échelon possible.

Dans une entrevue accordée à la revue patronale interne de l'usine de Grande-Baie, le directeur Hal Spencer déclarait: «L'usine de Grande-Baie n'est pas encore un paradis. Même si on n'y trouve pas de syndicat, la tâche n'est pas facile. Syndicat ou pas, un tel mode de gestion peut être implanté partout, pour autant que le respect soit là. Il faut que les employés se rendent compte qu'ils peuvent influencer le fonctionnement de l'usine... En dernier ressort, tout le monde y trouve son compte.» □

(FIN)

# Un homme d'affaires révise toute sa gestion à cause d'une tentative de syndicalisation

«Plus je donne à mes employés, plus je reçois d'eux», affirme maintenant Alain Bissonnette

LISA BINSSE

■ «Je suis anti-syndical au 'bout'! Je m'étais dit que jamais il n'y aurait de syndicat ici!»

Mais il s'en est fallu de peu, raconte M. Alain Bissonnette, copropriétaire de la boulangerie Bissonnette de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

La boulangerie appartient à la famille depuis plus de 50 ans. Avec son frère René, il poursuivi l'oeuvre de son père et de son oncle.

«Dans le passé, explique-t-il, nos relations avec les employés étaient plutôt mauvaises. Ils étaient plus soumis. Les temps étaient plus durs et ils devaient travailler, quelles que soient les conditions. Nous, on faisait de très bonnes années. On était assis sur nos lauriers, endormis, alors que les relations de travail se détérioraient. On ne s'en occupait pas. Le 3 juin 1986, je me rappelais toujours cette date-là, ce fut le réveil... brutal.»

Ce jour-là, les métallos déposaient une requête en accréditation pour les 50 employés de la boulangerie.

«Ma première réaction en recevant la requête a été la colère. Je voulais fermer l'entreprise sur-le-champ. Ma secrétaire m'en a empêché. Je n'ai finalement congédié personne, ni fermé les portes.»

Littéralement en état de panique, Alain Bissonnette a consulté un spécialiste en relations industrielles. «Il m'a fait comprendre qu'il y avait un malaise parmi mes employés, une absence de communication entre eux et moi.»

Dans un premier temps, comme la plupart des employeurs devant une situation semblable, il a contesté la requête en accrédita-



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse  
Depuis la réorganisation à la boulangerie Bissonnette, les profits ont triplé.

tion syndicale devant le Tribunal du travail. Il a perdu sa cause. Il est allé en appel et a gagné. Le syndicat s'est finalement désisté.

Dans un deuxième temps, le boulanger a entrepris une réorganisation de son entreprise, et il a tenté un rapprochement avec ses employés. Les malaises que soulevaient ceux-ci étaient, du moins aux yeux de M. Bissonnette, des peccadilles. Mais pour eux, leurs griefs étaient importants: manque d'espace, manque d'outils, favoritisme, discrimination hommes-femmes, manque de communication.

Selon M. Bissonnette, les salaires qui variaient de \$4,35 à \$11 ne constituaient pas un point essentiel des protestations.

«La réorganisation a pris quelques mois. Un comité, composé d'un représentant de la direction

et de cinq employés, a été formé pour se pencher sur les différents problèmes soulevés. Ce comité existe toujours et ses membres continuent à se réunir. On s'est donné deux ans pour reclasser chacun en fonction des compétences et non de l'ancienneté, soit d'ici à octobre 1988. Les salaires ont été rajustés selon les responsabilités incombant à chacun. Le taux horaire s'échelonne maintenant entre \$5,20 et \$13,25 pour une semaine de travail de 42 heures.» Les avantages sociaux ont aussi été améliorés.

Aujourd'hui, dit-il, nous travaillons toujours avec les mêmes employés et nous en avons embauché d'autres. «L'attitude des employés a changé, assure M. Bissonnette. Ils étaient bons. Ils se sont améliorés. La productivité a connu une véritable explosion. Ils s'identifient maintenant au com-

merce et à son succès. Nous aussi on a changé d'attitude. On se rencontre deux fois par année pour discuter de nos projets, et même de nos bénéfices. Ils se sentent plus protégés. J'ai autant besoin d'eux qu'ils ont besoin de moi!»

Le chiffre d'affaires de cette entreprise familiale est d'environ \$3,5 millions.

«C'est le plus beau service que les métallos pouvaient me rendre, estime M. Bissonnette. Depuis la réorganisation, les profits... ont triplé. En 1988, les profits devaient doubler.»

M. Bissonnette pense avoir réglé ses difficultés. «S'il y a une nouvelle tentative, dit-il sans hésiter, c'est qu'un malaise aura persisté.» Aujourd'hui, il se dit convaincu qu'il ne donnera jamais trop à ses employés. «Plus je leur en donne, plus j'en reçois!»



## Le Trust Royal vous offre un prêt hypothécaire qui vous permet d'économiser 47% en frais d'intérêts

Vous avez les moyens de faire des versements hypothécaires de plus? Songez au double versement. Vous avez des difficultés financières passagères? Pourquoi ne pas sauter un versement? Vous avez besoin d'argent à des taux avantageux pour des rénovations? Pensez à notre formule d'extensibilité. Le prêt hypothécaire du Trust Royal est le seul qui offre ces modalités et qui s'adapte avec autant de souplesse aux fluctuations de votre situation financière.

### Doublez votre versement

Vous pourriez économiser 47% en frais d'intérêts et rembourser votre prêt hypothécaire dix ans plus vite grâce à la formule de double versement du Trust Royal. Celle-ci vous autorise à doubler votre mensualité quand vous le voulez et aussi souvent que vos moyens vous le permettent. Le double versement s'applique directement au capital et pourrait, par exemple, vous économiser 44 000\$ en frais d'intérêts sur un prêt de 50 000\$.

Mieux encore, conjuguez vos doubles versements à notre modalité de remboursement annuel anticipé de 10% et vous économiserez encore davantage.

### Santez un versement

Seul le Trust Royal vous permet de sauter une mensualité en cas de difficultés financières passagères. N'est-ce pas plus avantageux, en effet, de sauter une mensualité plutôt que d'emprunter sur sa carte de crédit à des taux de 16% ou plus? Chaque double versement vous donne droit de sauter un versement.

### Profitez de la marge de crédit «extensible»

La marge de crédit «extensible», exclusive au Trust Royal, vous donne accès à la valeur nette de votre résidence sur simple signature d'un chèque et à un taux privilégié - actuellement 9,75%. Si vous avez besoin d'argent pour une urgence, pour les frais de scolarité de vos enfants, pour des vacances, pour renover votre maison ou acheter une voiture, avez recours à notre formule d'extensibilité. Votre marge de crédit

«extensible» pourrait vous permettre d'économiser 47% des frais d'intérêts d'un prêt à la consommation ordinaire. Pensez à ce que cela représente sur un emprunt de 20 000\$. Songez de quelle façon vous pourriez tirer avantage de notre prêt hypothécaire - doubler votre versement, sauter un versement, profiter de la marge de crédit «extensible» - pour économiser 47% en frais d'intérêts.

Appelez-nous pour convenir de votre prêt hypothécaire préautorisé et pour obtenir un exemplaire de la brochure *En route vers la maison*, un guide complet sur le choix d'une maison et d'un prêt hypothécaire. Trust Royal En direct: 1 800 387-1610.



| DOUBLE VERSEMENT                          |                     |                    |                        |                        |
|---|---------------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| Exemple d'économie d'intérêts             | Capital emprunté \$ | Intérêts versés \$ | Intérêts économisés \$ | Durée de remboursement |
| Prêt hypothécaire ordinaire: 25 ans à 11% | 50 000              | 94 699,74          | 0                      | 25 ans                 |
| Deux doubles versements par année*        | 50 000              | 50 312,34          | 44 387,40              | 14 ans et 11 mois      |
| Economie d'intérêts                       | -                   | -                  | 47%                    | -                      |

\*Suppose des versements à 11% pour toute la période d'amortissement. Des doubles versements plus fréquents vous permettent d'économiser davantage.

| MARGE DE CRÉDIT «EXTENSIBLE»         |                    |               |                    |                        |                        |
|--------------------------------------|--------------------|---------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| Exemple d'économie d'intérêts        | Montant du prêt \$ | Mensualité \$ | Intérêts versés \$ | Intérêts économisés \$ | Durée de remboursement |
| Prêt personnel: 10 ans à 13,50%      | 20 000             | 304,55        | 16 545,60          | 0                      | 10 ans                 |
| Marge de crédit «extensible»: 9,75%* | 20 000             | 304,55        | 8 702,94           | 7 842,66               | 8 ans                  |
| Economie d'intérêts                  | -                  | -             | -                  | 47%                    | -                      |

\*Suppose le maintien du taux à 9,75% jusqu'au remboursement du prêt, mais le taux d'intérêt d'une marge de crédit peut fluctuer et qu'il augmentera ou diminuera l'économie d'intérêts.

Passez à la succursale du Trust Royal la plus près.

- |  |  |  |  |  |   |   |
|--|--|--|--|--|---|---|
| ANJOU<br>7990 boul. les Galeries d'Anjou<br>353-8882 | CHATEAUGUAY<br>226A, boul. d'Anjou<br>691-2500     | LA SALLE<br>Carrefour Angrignon<br>364-2351        | 4945, rue Sherbrooke ouest<br>487-2600 | POINTE-CLAIRE<br>6321-R, Autoroute Transcanadienne<br>697-4114 | MONT-ROYAL<br>1301, chemin Canora<br>731-6889       | SHERBROOKE<br>25, rue Wellington nord<br>569-9371 |
| BEACONSFIELD<br>42 D, boul. St-Charles<br>694-2014   | DORVAL<br>280 av. Dorval<br>636-4740               | LAVAL<br>3035, boul. Le Carrefour<br>687-8880      | 6955, rue St-Hubert<br>270-1137        | REPENTIGNY<br>153, rue Notre-Dame<br>581-7252                  | WESTMOUNT<br>4145, rue Sherbrooke ouest<br>876-2505 | 3030, boul. de Portland<br>821-4541               |
| BROSSARD<br>2150, boul. Lapinière<br>468-9780        | DUVERNOY<br>3131, boul. de la Concorde<br>661-8110 | MONTRÉAL<br>1155, rue Sherbrooke ouest<br>268-8282 | 5285, chemin Queen Mary<br>487-5733    | ST-BRUNO<br>195, boul. Les Promenades<br>653-6999              |   |   |

# Les deux ex-policiers de Lac-Brome écopent de trois et un mois de prison

Presse Canadienne  
COWANSVILLE

L'ex-directeur de la Sûreté municipale de Lac-Brome, Alyre Thireau, a été condamné hier à trois mois de prison. En même temps, un ex-policier de cette ville de l'Estrie, Mario Beaumont, a été condamné à purger un mois d'emprisonnement. En outre, chacun d'eux a été mis à l'amende pour un montant de \$1 000.

Ces deux sentences ont été rendues par le juge Jean-Louis Pélouquin à la suite du plus long procès de l'histoire du district judiciaire de Bedford: celui où un suspect de vol, David Allan Gauthier, a juré avoir été victime de brutalité policière, le 1er mars 1982.

«Si c'était moi qui avais été accusé de cela, j'en aurais pris pour au moins deux ans», a dit Gauthier, furieux, après le prononcé de la sentence. «C'était arrangé d'avance. J'ai perdu toute confiance dans le système judiciaire», a-t-il ajouté.

Thireau et Beaumont n'ont pas bronché quand le magistrat a rendu sa sentence. En fait, ils ont même paru soulagés, non pas à cause de la clémence de la condamnation, mais plutôt parce

qu'ils avaient hâte d'en finir avec cette accusation qu'ils traînaient depuis près de trois ans.

Au cours de ses représentations pré-sententielles, l'avocat de Thireau, Me Ronald Picard, a même demandé au juge Pélouquin que la sentence d'emprisonnement, si elle devait être imposée, soit purgée de façon continue afin que son client soit libéré le plus rapidement possible de ce fardeau.

### Cruauté physique

En rendant sa décision, le magistrat a tenu compte de l'exemplarité de sa sentence, qui devait être suffisamment dissuasive sans être trop lourde pour les accusés qui ont déjà été punis par la perte de leur emploi (ils ont démissionné de leurs fonctions en 1985, après avoir été dénoncés par Gauthier).

En outre, le juge a retenu dans sa pondération la gravité du crime, sur les plans objectif et subjectif.

«Ce fut un acte d'une très grande cruauté que d'attacher la victime à un poteau durant une heure par un froid de moins 25 degrés Celsius. En agissant de la sorte, vous avez violé la loi, alors que votre devoir était justement de la faire respecter.»

Le juge Pélouquin a ensuite indiqué qu'il condamnerait les inculpés à une amende de façon à réduire la durée de l'emprisonnement: «Je considère que cela amenuisera l'impact sur leurs familles.»

Âgés respectivement de 35 ans et de 33 ans, Thireau et Beaumont sont mariés et chacun père de deux enfants. Le premier n'a pas trouvé d'emploi depuis qu'il a terminé, l'année dernière, un cours en robotique, et le second s'est fait horticulteur.

Le procureur de la Couronne, Me Michel Ayotte, n'avait pas suggéré une durée quelconque d'emprisonnement, se contentant de demander une longue peine.

Quant aux défenseurs, ils avaient préféré parler de «peine raisonnable», c'est-à-dire un châtiment qui ne donnerait d'emprise, ni d'une part ni d'autre part, à un appel de la sentence afin que le dossier soit fermé le plus tôt possible.

Une douzaine d'observateurs, dont des proches de Thireau et de Gauthier s'étaient rendus au palais de justice de Cowansville, hier après-midi, afin de connaître la décision du juge Pélouquin.

Thireau et Beaumont risquaient un maximum de cinq ans de prison pour avoir infligé des lésions corporelles à David Allan Gauthier.



Fourbus au terme d'un voyage d'une trentaine d'heures qui les ramenaient du Pakistan, mais heureux de rentrer en bonne santé, de gauche à droite: Jérôme Dal Santo, Jacques Olek, Judy Marshall, Jean-François Gagnon, Hubert Macé de Gastine et Caroline Gosselin.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

# Six Québécois du K2 rentrent au pays, la tête pleine d'images grandioses

RICHARD CHARTIER

Tous les membres québécois de la première expédition hivernale au K2, sauf un, sont maintenant rentrés du Pakistan.

Ils étaient six, hier après-midi, à retrouver le terroir au terme d'un périple d'une trentaine d'heures qui les a conduits d'Islamabad, la capitale du Pakistan, à Mirabel, via Karachi et Paris.

Les aventuriers étaient fatigués mais visiblement heureux de rentrer sains et saufs après une absence de quatre mois. La première

tentative d'escalader en hiver le deuxième plus haut sommet du monde n'a pas réussi, certes, mais l'équipe internationale se réjouit à bon droit d'avoir vaincu une statistique qui naguère encore semblait invariable: le K2 tue en moyenne un alpiniste sur vingt. Or ils étaient 22 grimpeurs polonais, québécois et britanniques et tous sont revenus vivants.

Qu'il suffise de rappeler qu'à l'été 1986, le K2, qui culmine à 8611 mètres la chaîne du Karakoram, à la frontière de la Chine et du Pakistan, avait tué pas moins de 13 des meilleurs alpinistes au monde, 16 si l'on compte les trois autres qui ont succombé dans les crevasses du glacier Godwin-Austen. Placée sous la direction du Polonais Andrzej Zawada, la première expédition hivernale au K2 n'a pu vaincre le terrible micro-climat qui afflige cette montagne, mais elle a donné le coup d'envoi d'un défi qui fera sûrement l'objet de nouvelles tentatives au cours des prochaines années.

«Nous n'avons pas atteint le sommet, c'est vrai, rappelait hier le chef-adjoint de l'expédition, Jacques Olek, mais nous revenons la conscience tranquille, nous savons que nous avons fait ce qu'il y avait à faire. Nous nous sommes battus honnêtement contre un géant dont la force dépasse l'imagination.»

«Notre expédition a cependant réussi, grâce au Polonais Maciej Berbek, la première hivernale de Broad Peak (8 049 mètres), ce qui marque une nouvelle date dans l'histoire de l'alpinisme, a souligné Olek. C'est d'ailleurs un exploit remarquable puisque Maciej n'a mis que quatre jours pour parvenir au sommet de cette montagne.»

«Nous revenons avec des milliers de photos à montrer à nos

concitoyens, un film qui sera montré dans quelques mois et beaucoup de choses à raconter.»

L'expédition a atteint l'altitude de 7 300 mètres dans des conditions absolument exécrables. C'est en effet au sommet d'une section appelée la Pyramide noire qu'a été établi le camp 3 provisoire et le Québécois Jean-François Gagnon, un des six arrivés hier à Mirabel, est particulièrement fier d'avoir atteint cette altitude.

«Cette étape a été très dure, souligne Gagnon. Le vent soufflait avec une force incroyable et j'ai été projeté au sol plusieurs fois. Il a fallu six heures pour franchir une section qui en prend normalement deux et avec Roger Mear, mon compagnon de cordée, j'ai passé une nuit dans une tente qui menaçait de s'envoler, même avec nous dedans, à un cheveu du vide. C'est une expérience apeurante que je n'oublierai jamais.»

Le président du Pakistan, M. Muhammad Zia ul-Haq, a reçu les membres de l'expédition à sa résidence d'Islamabad, la semaine dernière. Le groupe a également été reçu par les ambassadeurs du Canada, de la Pologne et de la Grande-Bretagne.

Olek, Gagnon, de même que le cameraman Jérôme Dal Santo, le preneur de son Hubert Macé de Gastine et les trekkers Judy Marshall et Caroline Gosselin ont donc retrouvé leur famille respective hier. Une rencontre sera organisée d'ici quelques jours avec les autres membres de l'expédition rentrés plus tôt: Bernard Mailhot, Jean-Pierre Danvoye, Yves Tessier, Stuart Hutchison, Dominique Raymond et l'auteur de cet article.

Seul Pierre Bergeron a décidé de s'attarder encore quelques jours au Pakistan.

# SOS-Racisme attend des réformes accélérées de la part de Marx

ANDRÉ NOËL

Le président de SOS-Racisme, Alain Jean-Bart, a exhorté hier le ministre de la Justice à réformer rapidement le comité d'examen des plaintes de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

«On observe une volonté de changement, mais celle-ci est tellement timide qu'on se demande si elle est réelle, a dit M. Jean-Bart. On attend des gestes concrets.»

Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a indiqué au début du mois qu'il était d'accord pour mettre les civils en majorité au comité d'examen des plaintes. Il a dit alors qu'il attendait une recommandation formelle de la CUM pour suggérer une réforme au Conseil des ministres.

Actuellement, le comité est composé de quatre policiers et de trois civils. Il fonctionne à huis-clos. Il n'a pas le pouvoir d'imposer des sanctions. Il peut seulement recommander à la police de traduire des agents devant un officier de police ou un comité de discipline interne.

Trois jours après l'annonce de M. Marx, la CUM a envoyé une recommandation en bonne et due forme pour transformer le comité. La CUM demande que le comité soit composé de 12 civils et de trois policiers. Elle désire qu'il ait le pouvoir d'entendre les plaintes des citoyens, de décider de la culpabilité des policiers mis en cause et, le cas échéant, d'imposer des sanctions. La CUM veut aussi que les audiences du comité soient publiques, sauf exception. Le ministre n'a toujours pas répondu.

«Le temps presse», a dit M. Jean-Bart. Selon lui, les communautés ethniques de Montréal commencent à s'impatienter. Un malaise persiste depuis l'acquiescement de l'agent Allan Gosset, qui a abattu le jeune noir Anthony Griffin en novembre dernier. La police n'a toujours pas décidé de congédier M. Gosset.

«Comment éviter l'impression générale qu'un événement grave s'est produit, mais que les choses continuent comme si rien ne s'était passé? a demandé M. Jean-Bart. La personne impliquée dans cet événement (l'agent Gosset) est presque présentée comme une victime!»

Les autorités devront donner des «explications probantes» si elles décident de ne pas congédier M. Gosset, a-t-il ajouté. M. Jean-Bart a dit qu'il avait présenté plusieurs demandes à M. Marx:

■ Selon SOS-Racisme, le comité d'examen des plaintes doit comprendre de 10 à 15 civils, lesquels devraient être choisis en partie parmi les minorités ethniques.

■ Le comité doit avoir des pouvoirs décisionnels.

■ Le comité doit pouvoir faire des enquêtes lui-même sur le comportement des policiers mis en cause. (Actuellement, les enquêtes sont confiées à la section des affaires internes de la police, c'est-à-dire à des policiers syndiqués.)

■ Le comité doit être composé à moitié d'hommes et de femmes.

SOS-Racisme demande aussi qu'il y ait plus de juges provenant de minorités ethniques. L'organisme souhaite enfin que chaque ministère du gouvernement québécois ait un agent pour faire le lien avec les communautés culturelles.

Pierre Foglia

La chronique de Pierre Foglia n'est pas publiée aujourd'hui mais elle le sera jeudi.



## FENÊTRES RECOUVREMENT et toiture

DELTA DEPUIS 1968

6969, route Transcanadienne  
Salle de montre  
Suite 125, Saint-Laurent

OU 745-1388-89  
481-5868



Jusqu'à 50% de rabais

## PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.  
Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

## LE COMPLEXE D'APPARTEMENTS POUR RETRAITÉ(E)S LE MIEUX PENSÉ AU CANADA



LES MARRONNIERS font partie d'un réseau de complexes d'appartements pour personnes aînées très bien implanté au Québec. Nous procéderons le 1er juillet 1988 à l'ouverture de notre 4e complexe situé à proximité de l'hôpital Cité de la Santé.

Qualité de vie, sécurité, soins médicaux 24 heures, multitude d'activités culturelles et sportives, salle de spectacles et cinéma, magnifiques appartements avec cuisine complète, porte-patio et balcon, grand parc privé, font des MARRONNIERS le meilleur endroit pour demeurer et s'épanouir pleinement.

Un petit cadeau vous attend, lors de votre visite de nos appartements modèles.

## LE GROUPE PARÉ

Promoteur d'une qualité de vie meilleure

LAVAL (MTL)  
LES MARRONNIERS,  
1500, montée Monette,  
Vimont, Laval H7M 3V5  
(514) 668-9632



LES MARRONNIERS  
LA BELLE VIE POUR LE BEL ÂGE

## RECHERCHE

Tout genre de pièces signées

## R. LALIQUÉ

Paiement instantané offert par collectionneur pour tous articles créés par R. Laliqué avant 1945, y compris: bouteilles de parfum, vases, mascottes de voiture, lampes, bijoux, presse-papiers, horloges, statues, bols, etc.

Appeler 289-1994

Lundi-vendredi, 9 à 16 h 30

# A V I S

## AUX PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

HARCELEMENT

REPRISE DE POSSESSION

INDIVISION

TRAVAUX MAJEURS

Le Gouvernement, en sanctionnant le 17 décembre dernier la Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil, vient assurer un nouvel équilibre dans les relations propriétaires-locataires. Certaines de ces modifications, traitées ci-dessous, visent plus particulièrement à permettre aux propriétaires de maintenir ou d'améliorer la qualité de leurs logements tout en protégeant les locataires contre le harcèlement et les évictions non justifiées lors de travaux majeurs autres qu'urgents et nécessaires.

Cette loi prévoit également de nouvelles règles concernant la reprise de possession d'un logement par des propriétaires indivis.

### EN MATIÈRE DE HARCELEMENT

Le harcèlement sera sévèrement sanctionné. La loi prévoit, en effet, des amendes pouvant atteindre 25 000 \$ pour toute personne qui serait trouvée coupable d'avoir usé de harcèlement envers un locataire en vue d'obtenir son départ des lieux loués.

Pour assurer l'application des dispositions de la loi concernant cette matière, la Régie du logement mettra en place un service particulier d'aide aux locataires victimes de harcèlement. Ce service jouera un rôle déterminant dans les démarches et actions à entreprendre pour faire cesser ces abus.

### EN MATIÈRE DE REPRISE DE POSSESSION DANS UN CONTEXTE D'INDIVISION

Depuis le 10 novembre 1987, le propriétaire d'une part indivise d'un immeuble ne peut reprendre possession d'un logement occupé par un locataire, peu importe la taille de l'immeuble en cause, sauf si l'immeuble est la propriété de deux conjoints ou concubins.

Toutefois, les personnes qui, avant le 10 novembre 1987, étaient propriétaires indivis d'un immeuble de quatre logements ou moins, de même que celles qui avaient, avant cette date, signé une promesse d'achat pour laquelle elles ont versé un acompte, pourvu que leur titre de propriété soit enregistré avant le 15 juillet 1988, pourront exercer leur droit à la reprise de possession.

Il est à noter que toute reprise de possession doit se faire selon les dispositions de la loi. Celle-ci prévoit, entre autres, que le propriétaire doit donner à son locataire un avis préalable de son intention, six mois avant la fin du bail. Cet avis doit être écrit.

### EN MATIÈRE DE TRAVAUX MAJEURS NÉCESSITANT L'ÉVACUATION TEMPORAIRE DU LOCATAIRE

Plusieurs nouvelles mesures sont maintenant en vigueur:

- Avis de trois mois si l'évacuation demandée est de plus d'une semaine.
- Indemnisation obligatoire dans tous les cas d'évacuation temporaire.
- Obligation de payer l'indemnité à la date d'évacuation.
- Délai de 10 jours pour informer le propriétaire de son intention d'évacuer ou non le logement; à défaut de ce faire, le locataire est réputé avoir refusé de quitter son logement.

- En cas de refus du locataire d'évacuer les lieux, obligation pour le propriétaire qui désire toujours entreprendre les travaux, de s'adresser à la Régie pour que celle-ci décide de l'opportunité de l'évacuation.
  - Possibilité pour le locataire de recouvrer des dommages-intérêts et des dommages punitifs s'il s'avérait que des travaux aient été réalisés en vue de convertir l'immeuble en copropriété et de l'évincer.
- Pour en savoir plus long sur ces changements apportés à la législation sur le logement locatif, changements maintenant en vigueur, communiquez avec la Régie du logement qui se fera un plaisir de vous renseigner.

### COMMENT NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE

Du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h  
Dans la région de Hull:

776-BAIL

Dans la région de Montréal:

875-BAIL

Dans la région de Québec:

643-BAIL

Dans les autres régions du Québec, on trouvera le numéro de téléphone du bureau local dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Gouvernement du Québec  
Régie du logement

Québec

# Le braconnier visait les outardes; il touche l'autobus

GILLES ST-JEAN

Plusieurs amateurs de hockey qui rentraient d'un week-end en

Nouvelle-Angleterre où ils avaient assisté aux défaites des Nordiques et du Canadien, à Boston et à Hartford respectivement, ont eu la frousse de leur vie au cours de la nuit d'hier, quand des

plombs de chasse sont venus s'incruster dans les glaces de l'autocar qui les ramenait à Montréal...

L'incident est survenu vers 4h05, sur la route 133 à Sabre-

vois, quand les plombs se sont logés dans deux glaces arrière gauche ainsi que dans les tôles du car appartenant à la compagnie Autobus Galland, de Laval.

Au cours d'un entretien télé-

phonique, le copropriétaire de la compagnie, M. Michel Galland, s'est dit heureux que personne n'ait été blessé. Il a cependant déploré que l'affaire ait impliqué un véhicule tout neuf.

Le ou les coups ont dû être tirés d'assez loin, puisque les plombs ont été arrêtés par les glaces.

Le détachement de la Sûreté du Québec à Saint-Jean a institué une enquête. Il semblerait, de source policière, que des outardes aient été repérées dans les environs et qu'un braconnier ait tenté d'en abattre quelques-unes.

## QUAND LES PROFESSIONNELS DISENT LE JOUR MÊME, C'EST LE JOUR MÊME!

Nous vivons dans un monde exigeant qui bouge à un rythme rapide. Tout doit être fait dès aujourd'hui. Demain, ce sera déjà trop tard...

Les professionnels d'Express Air Canada Cargo connaissent les besoins des gens d'affaires. C'est pourquoi lorsqu'ils garantissent un service de livraison le jour même, vous pouvez y compter! Comme des centaines d'entreprises, ils savent qu'une des clés du succès est de passer à l'action dès aujourd'hui.

De nombreuses entreprises se fient à notre service Express Le jour même pour la livraison de leurs envois urgents. C'est notre service le plus rapide pour l'expédition de presque tout, presque partout au Canada.

L'Express Le jour même garantit le service d'aéroport à aéroport, sur le vol de votre choix. Et avec nos nombreux vols quotidiens à travers le Canada, nous sommes vraiment en mesure de répondre à vos besoins. Communiquez avec nous pour connaître tous les détails de nos horaires de vols. Nous vous offrons même un service comprenant le ramassage et la livraison, moyennant un léger supplément.

Notre service est très pratique. Il est à votre portée **sept jours par semaine** et n'impose aucune restriction de poids. Nous acceptons les envois de toutes

grandeurs, en autant qu'ils passent dans l'encadrement de la porte de l'avion.

À Express Air Canada Cargo, nous savons que l'élément «temps» est primordial dans le monde d'aujourd'hui. Notre service Le jour même répond à ce besoin. Nous acceptons les envois d'au plus 32 kg au comptoir Express de l'aérogare passagers aussi peu que 30 minutes avant le départ prévu du vol. Et ils sont mis à disposition aussi peu que 30 minutes suivant l'arrivée du vol.

Vous avez une expédition urgente à destination des États-Unis? Communiquez avec nous et nous vous renseignerons sur notre service Le jour même entre le Canada et les États-Unis.

Une chose est sûre: le service Express Le jour même est offert par de vrais professionnels. Des gens qui ont mérité une renommée pour leur service rapide et fiable. Alors la prochaine fois que quelqu'un vous demandera que ce soit livré pour... hier!, appelez les professionnels de l'expédition: Express Air Canada Cargo. Et détendez-vous...

Renseignements: 636-2344

Ramassage et livraison: 636-3441

Choisissez les meilleurs.

# EXPRESS

AIR CANADA  CARGO

### Accusé d'avoir fait des menaces de mort

Un homme de 32 ans comparaitra ce matin, en Cour des sessions, sous les accusations d'avoir proféré des menaces de mort et d'avoir eu en sa possession une arme à utilisation restreinte.

Alain Brousseau aurait eu une violente discussion avec son épouse, dimanche soir en allant reconduire leur fille dont il avait la garde pour le week-end. Par la suite, au téléphone, il aurait menacé de la tuer durant la nuit.

La femme a communiqué avec les policiers qui se sont rendus chez l'homme, domicilié au 2005, boulevard Saint-Joseph. Ils ont trouvé, sous le lit du suspect, un fusil de calibre 20 au canon tronçonné et à la crosse raccourcie.

En cours de route, le suspect aurait également frappé un policier au visage. Il pourrait donc aussi être accusé de voies de fait sur un agent de la paix...

### Une grenade sur le toit

Un employé d'entretien du nord de la ville a eu une vilaine surprise, vers 10h30 hier, en se rendant inspecter le toit de la Caisse populaire Saint-Vincent-Ferrier, 205 est, rue Jarry: il a aperçu une grenade.

Appelée sur les lieux, la police de la CUM a fait évacuer les employés et les clients, et demandé l'intervention des spécialistes de la section technique. Ces derniers ont rapidement déterminé que l'engin avait été désamorçé et l'ont enlevé.

Les activités de la caisse ont alors repris leur cours.

### Une première candidate du PC

Le Parti progressiste-conservateur du Canada a élu hier soir sa première candidate montréalaise en vue des prochaines élections fédérales.

Le député fédéral de Mercier, Mme Carole Jacques, a été élu par acclamation en présence du ministre Marcel Masse et de 600 partisans pour défendre les couleurs du PC dans la nouvelle circonscription de Mercier, redécoupée par un changement mineur des limites du comté.

Lors de son discours d'acceptation, Mme Jacques a déclaré qu'elle fera de la création d'emplois son principal cheval de bataille lors des élections. Selon elle, 7 000 emplois ont été créés dans sa circonscription depuis quatre ans.

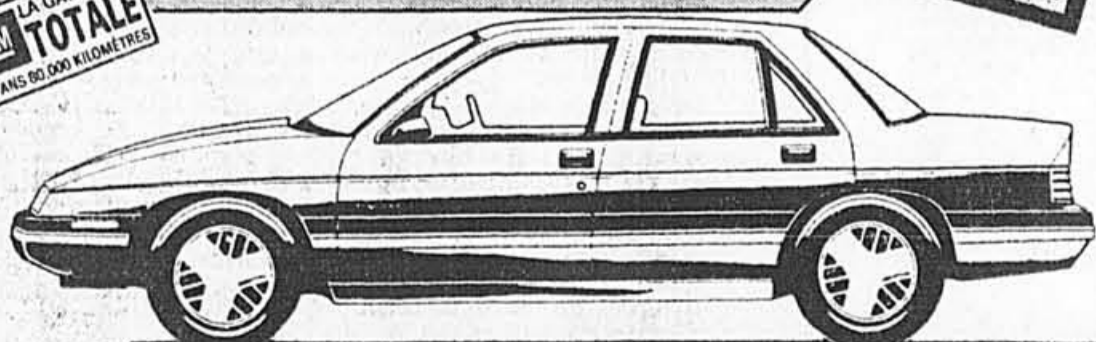
En vedette chez **VILLE-MARIE**

JUSQU'AU 31 MARS

TEMPEST 88

12,999\$\*

LIVRAISON IMMÉDIATE



● CLIMATISEUR GRATUIT

● Transport et préparation inclus

● Aucun paiement - aucun intérêt pour 90 jours\*\*

\*\*Sujet à approbation du crédit

\*Taxes en sus

PLUS GRANDE SALLE DE MONTRE INTÉRIEURE  
80 voitures + 10 camions en exposition

**VILLE-MARIE** PONTIAC BUICK LEXUS

À DEUX TOITS DU STADE • 4500, HOCHELAGA, MONTRÉAL

253-1414

10<sup>e</sup> Anniversaire  
SOUS LE SOLEIL



SPÉCIAL 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

MÉDAILLON «LX» 14 999\$\*

INCLUANT TOUS LES ACCESSOIRES DISPONIBLES SUR CE MODÈLE.

\*Taxe, transport et préparation en sus.

GAGNEZ

Remplir votre coupon de participation sans aucune obligation d'achat. Nous vous attendons sous le soleil.

- Un (1) voyage à Fort Lauderdale 1 sem., 2 pers. **Vacances Wardair**

- Un (1) téléphone cellulaire \$2,500.00

**STARCELL**  
COMMUNICATION CELLULAIRE  
"TÉLÉPHONEUR - FACSIMILE"

- Une (1) planche à voile

**André Lalonde Sports**

- Deux (2) "JEEP EAGLE" électrique pour enfant

Avec chaque achat d'une voiture vous gagnez des options gratuites.

**UN QUARTIER CHIC...**

**Le Cartier**

**Jeep Eagle**

10300, boul. PIE-IX, Montréal-Nord 323-4330

## T É T E S D ' A F F I C H E

## Guy Pinard



**Hartmut Haechen** dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal lors des grands concerts d'aujourd'hui et demain à 20h à la place des Arts, avec la participation de la violoncelliste **Sophie Rolland**. Pour informations: 842-3402.

Le chef pâtissier **Jean-Christophe Sylvestre**, de l'hôtel Ritz-Carlton, a encore une fois cette année préparé une série de pièces montées en chocolat, qui seront exposées dans le hall de l'hôtel à partir de demain.

**Richard Hoernich** dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal lors du troisième concert de la série *Les matins symphoniques*, demain à 10h30, à la place des Arts. **Alain Lefèvre** sera le pianiste attitré. Il y aura distribution de croissants et de café dès 9h30, et l'animatrice **Marguerite Blais** sera sur place.

L'ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Yvon Lamarre** fera une de ses rares sorties publiques, depuis qu'il a accepté la vice-présidence de la compagnie Miron, quand il agira à titre de conférencier lors du déjeuner-causerie du festival régional socio-culturel Pleins Feux Saint-Michel demain à 11h30, au 3831, rue Jean-Talon est.

Le registraire **Conrad Graham**, du Musée McCord d'histoire canadienne, parlera des bijoux de traite demain à 12h15, dans le cadre des conférences-midi organisées par le musée. Pour renseignements: 398-7100.

**Dominique Bozo**, du ministère de la Culture et de la Communication de France, sera le conférencier demain à 18h, au musée des beaux-arts de Montréal, dans le cadre des *Conférences Air Canada/Lavalin sur l'art*. C'est une initiative du musée et de la revue d'art contemporain *Parachute*.

**François Brousseau**, du Droit, **Gérald LeBlanc**, de La Presse, **Jean-Claude Leclerc**, du Devoir, et **Constantin Stoiciu**, de Humanitas participeront à

un débat sur le quatrième pouvoir, demain à 18h, au 414, rue McGill. **Lamberto Tassinari**, de la revue *Vice Versa*, agira comme modérateur.

Oxfam-Québec convie la population à la soirée de «spaghetti nord-sud» demain à 18h, au 2181, rue Sainte-Catherine est. Les membres de l'émission Nord-Sud, avec **André Payette** en tête, ont promis d'être sur les lieux.

*Comment sont nés et ont fleuri les printemps d'Amérique*. Tel est le thème de la conférence que prononcera **Louis-Martin Tard** demain à 19h30, à la bibliothèque de Pierrefonds. Pour renseignements: 849-5239.

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques de Montréal invite les Montréalais à suivre les traces de **Denis Barabé** sur la piste des plantes tropicales lors d'une conférence présentée demain à 19h30, à l'auditorium du jardin. Pour informations: 872-1493.

**Steve Langevin** présentera un récital de trombone-basse demain à 20h, à la salle Claude-Champagne, sous l'égide de la faculté de musique de l'Université de Montréal. Pour renseignements: 343-6479.

**Monique Gill** et **Louise Haley** seront les invitées de la poétesse-animatrice **Janou Saint-Denis** demain à 21h, au 1021, rue de Bleury. Pour informations: 397-1222.

Le centre communautaire et culturel Henri-Lemieux sera le théâtre, du 30 mars au 24 avril, de l'exposition *L'élément humain*, qui regroupe les peintures d'une vingtaine d'artistes et qui a été mise sur pied par des personnes comme **Ingeborg Hiscox**, **Sarah-Valérie Gersovitz** et **Ninon Gauthier**. C'est une initiative du Conseil des arts de la CUM.

Grâce aux appuis de **Bruno Rivier**, président de la Bourse de Montréal, de **Pierre MacDonald**, ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique à Québec, **Claude Corbo**, recteur de l'UQAM, **Jean-Claude Forcuil**, **André Charette**, et **Roger Bouthillier**,

de l'UQAM, une délégation de 21 étudiants de l'UQAM participera à un projet d'études en Grande-Bretagne et en Belgique, du 6 au 21 mai. Les universitaires visiteront notamment la Bourse de Londres, l'Université Cambridge et la Communauté économique européenne.

**Gilbert Gravel**, directeur et associé régional de Lévesque, Beaubien Inc. et président de Véronat Inc., a été choisi comme président d'honneur de la 11<sup>e</sup> collation des grades des étudiants en sciences de l'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, le 21 mai 1988.

Le Groupe des assureurs automobiles procédait récemment à l'élection de son conseil d'administration: président: **Jean Bouchard**; premier vice-président: **Yves Brouillette**;



deuxième vice-président: **Jean-Denis Talon**; trésorier: **William Green**; secrétaire et directeur général: **Raymond Medza**; **Gilles Amyot**, **Luc Bossé**, **Claude Desjardins**, **Gaston Ferland**, **Alvin Haché**, **Jacques Labrecque**, **Rock Leblanc**, **Jean-Pierre L'Heureux** et **André Masse**, directeurs.

Un moment de distraction m'a fait écrire dimanche que les ferments du concours *Personnalité-mystère* pouvaient faire parvenir leurs réponses jusqu'au 8 mai. Le contexte permettait de comprendre qu'il s'agissait plutôt du 8 avril.

La galerie Espace présente, jusqu'au 17 avril, l'exposition *5 colonnes à la une*, qui réunit des oeuvres de **Claire Cloutier**, **Michel Fortier**, **Tin-Yum Lau**, **François-Xavier Marange** et **Marc-Antoine Nadeau**. Pour informations: 842-4066.

Dans le cadre de sa campagne de souscription, l'organisme *Avions sans frontières* offre des billets de tirage à \$100 l'unité. Chaque billet offre une chance

sur 3 000 de gagner une Mercedes-Benz d'une valeur de \$76 000. Pour renseignements: 659-7717.

**Guy Lapierre** et **Monique Tremblay** animeront l'atelier *La sexualité, un don de vie* le mercredi 6 avril, à 19h, au centre Saint-Pierre. Prière de réserver avant jeudi au 524-3561, poste 303.

La chorégraphie *Full House*, qui a valu beaucoup de succès à **Ginette Laurin** lors de sa première mondiale au Festival international de nouvelle danse de Montréal, l'automne dernier, sera reprise du 7 au 9 avril à la place des Arts, avec la participation de huit danseurs de *O Vertigo Danse*.

Pour souligner la Journée du droit, **Me Manuel Shacter**, bâtonnier de Montréal, sera conférencier lors du déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis Saint-Laurent le 13 avril, à midi, à l'hôtel Ritz-Carlton. Pour informations: **Me Chantal Sauriol** au 849-2301.

La Survivance, compagnie



La maison **Marie Brizard**, de France, vient de lancer *Le Pinguino*, une boisson à servir sur glace, composée d'anisette, de jus de citron et de soda importée par **Herdt & Charton**. **Carol Lafontaine**, directeur des ventes, vise plus particulièrement la clientèle des «long drinks». Le produit a été lancé — cela allait de soi — par un pingouin géant!

mutuelle d'assurance-vie, célébrera avec faste son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation par le bienheureux **Mgr Louis-Zéphirin Moreau**, sous le nom de Union Saint-Joseph. Présidée par **Lucien Brousseau**, la direction a préparé un programme complet d'activités pour le 17 avril: visite du siège social à Saint-Hyacinthe à midi, messe présidée par **Mgr Louis Langevin** à 15h15, suivie d'une visite au tombeau de **Mgr Moreau**, puis soirée-gala à 17h, laquelle sera animée par **Gaston L'Heureux**, **Roger Duceppe**, **Sylvie Lamontagne** et **Yvan Pion**.

Le prix **Milan-Havlin** d'aménagement paysager a été attribué à **Claude Girouard Paysagiste**, de Montréal, par l'Association Paysage Québec, à l'occasion de son récent congrès annuel. Quant au «prix du rêve réalisable», il est allé à **Les embellissements paysagers Laval**.

À JEUDI

## Les cégeps en spectacle

La chanteuse **Marie-Denise Pelletier** (à gauche) a accepté le rôle de porte-parole de l'événement culturel du réseau collégial connu sous le nom de *Cégeps en spectacle*. La finale montréalaise aura lieu samedi au cégep du Vieux-Montréal, et la finale du Québec au cégep Lévis-Lauzon le 23 avril. La populaire artiste est en compagnie de **Marie-Josée Frigon**, gagnante du concours d'affiches pour *Cégeps en spectacle*.



## LE TRAFALGAR SILENCIEUX ET À TOUTE ÉPREUVE



«Nous comptons acheter un navire à toute épreuve.»  
Lettre de M. Perrin Beatty aux journaux, en date du 9 décembre 1987

LE TRAFALGAR EST À TOUTE ÉPREUVE. LE MINISTÈRE CANADIEN DE LA DÉFENSE DOIT SE DOTER D'UNE FLOTTE DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE POUR PATROUILLER LES TROIS OCÉANS NOTAMMENT SOUS LES GLACES SEULS LES SOUS-MARINS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES DANS CES CONDITIONS POURRONT RELEVER LE DÉFI.

CETTE TECHNOLOGIE BRITANNIQUE SERA ADAPTÉE AU CANADA. LA CONSTRUCTION SE FERA AU CANADA LES RETOMBÉES SE FERONT SENTIR DANS L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE.

CONSTRUISSONS CE SUPER SOUS-MARIN AU CANADA

LE TRAFALGAR  
IMBATTABLE

Si vous voulez en savoir plus sur le consortium Trafalgar, veuillez écrire à l'adresse ci-dessous. Nous vous ferons parvenir notre dépliant d'information.

Trafalgar Consortium, Bureau 505, 85 rue Albert, Ottawa K1P 6A4.

Publié par Les systèmes de défense VSEL du Canada Inc. pour Trafalgar Consortium.

**La Eagle Premier**

**GARANTIE 7/115**

La Premier à partir de **241 15\$\***

**AU MEILLEUR PRIX et AUX MEILLEURES CONDITIONS**

- Voiture prestigieuse
- Au choix: moteur de 4 ou 6 cylindres
- Garantie 7 ans / 115 000 km
- Surgarantie Chrysler sur la valeur de rachat



\*Location 48 mois - 4500\$ comptant + transport, préparation et taxe - Modèle LX, 4 cylindres.

**EN PLUS, L'AREAU VOUS DONNE:**

- L'assurance d'avoir une voiture de courtoisie lors de réparations;
- Le meilleur prix et le meilleur service en ville

**Jeep Eagle L'AREAU Jeep Eagle**

Le concessionnaire Jeep/Eagle du centre-ville  
**1824, rue Ste-Catherine ouest, Montréal**  
**937-9551 • 937-7785**

## Des affrontements à prévoir entre les infirmières et le gouvernement



La Croix d'or  
 Une filiale de la  
 Fondation Jules et  
 Paul-Émile Léger

### Partageons avec les enfants de la Croix d'or

«Le monde est toujours plus beau quand on embellit la vie d'un enfant»

+ *La Croix d'or*

.....  
 Prière de remplir ce coupon et de le joindre à votre chèque ou mandat.

Vous pouvez faire parvenir vos dons à:

**La Croix d'or**  
 130, avenue de l'épée  
 Outremont, Québec  
 H2V 3T2

M. Mme Mlle

N° Rue Appartement

Ville Province Code postal

Ci-joint la somme de:

Numéro de la carte

1754  Chèque

Nom et prénom du détenteur

Mandat-poste

Date d'échéance

Je désire un reçu pour fins d'impôt.

Oui  Non

Signature

La Croix d'or est un organisme de charité autorisé par le gouvernement à établir des reçus pour fins d'impôt. N° d'enregistrement: 017-8640-21-08

024

Presse Canadienne  
 QUÉBEC

■ Si le gouvernement Bourassa veut garder ses infirmières au Québec et stopper l'exode vers les autres provinces et les États-Unis, il doit trouver l'argent nécessaire pour améliorer leurs piètres conditions de travail, estime la Fédération des Infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), qui refuse de croire que ce même gouvernement met l'accent sur la santé dans son budget.

La FIQ ouvrait hier son Conseil fédéral qui se tient à Québec et qui réunit 500 délégués. Au cours d'une conférence de presse, la présidente de ce syndicat représentant 35.000 membres, Mme Diane Lavallée, a fait le point sur plusieurs dossiers.

Mme Lavallée a dépeint le triste portrait de la profession d'infirmière au Québec, qui n'est plus qu'au 94ème rang dans le choix des étudiantes, alors qu'il a déjà été 14ème.

Elle a affirmé que la situation des urgences ne s'était guère améliorée, malgré l'injection de quelque \$130 millions depuis deux ans.

Selon elle, le gouvernement n'a rien fait de significatif pour améliorer le système de santé et a encore moins fait pour améliorer le sort des infirmières au Québec, qui constituent pourtant le «pilier» du système de santé.

Mme Lavallée prévient le gouvernement qu'il y aura des affrontements si aucune action n'est prise pour tenter d'améliorer le sort réservé à cette profession.

#### Exode et pénurie

Selon des chiffres tout récents, il manquerait 1500 infirmières au Québec. En Ontario, elles gagnent entre 10 et 30 p. cent de plus qu'au Québec. Aux États-Unis, elles ont la possibilité de gagner jusqu'à \$53.000 (\$ canadiens), presque le double du salaire moyen qu'on leur offre ici.

Selon la FIQ, ces différences de salaires, couplées aux mauvaises conditions de travail, expliquent le présent exode des infirmières québécoises, exode que la FIQ ne peut pas quantifier.

Les mauvaises conditions de travail, ce sont un fardeau trop lourd à assumer et le maintien d'emploi sur appel au lieu d'emplois permanents, qui «nous empêche d'organiser notre vie» et «qui démotive les infirmières».

Voici un exemple de fardeau trop lourd: une infirmière à Lasarre en Abitibi qui a 43 patients sous sa responsabilité, et qui est seule de 16h à minuit, sans préposé et sans auxiliaires.

«C'est humainement impensable de maintenir des infirmières dans des conditions semblables et parler d'offrir une qualité de services à la population», a lancé Mme Lavallée.

#### Manifestation

La FIQ demande «des correctifs» de la part du gouvernement. Le syndicat n'est pas en encore en négociation pour la prochaine convention collective, mais prépare déjà le terrain.

Jeudi, une manifestation est prévue sur la colline parlementaire.

«Les infirmières en ont assez», a déclaré Mme Lavallée à maintes reprises, hier. «S'il décide de faire un choix politique de régler le problème de l'exode des infirmières, il trouvera de l'argent» a-t-elle ajouté.

La FIQ demande au gouvernement d'ouvrir des postes supplémentaires d'infirmières. «Il y a des besoins qui justifient ces ouvertures», estime la présidente. Actuellement, le gouvernement a recours aux employées sur appel et au temps supplémentaire, une pratique à laquelle les infirmières pourraient refuser de se plier si les négociations avec le gouvernement vont mal.

Environ 500 postes pourraient être comblés par des infirmières qui font déjà le travail sur appel. Il n'en resterait que 1.000 à combler, croit la FIQ.

Le syndicat doit rencontrer aujourd'hui le président du Conseil du trésor Paul Gobeil, pour régler un premier dossier, celui du montant forfaitaire de \$13,5 millions offert cette année aux infirmières (environ \$500 par infirmière).

La FIQ veut que ce montant soit inscrit comme augmentation de salaire au lieu de montant forfaitaire. Cela serait un pas vers la réduction de l'écart entre les provinces, croit Mme Lavallée.

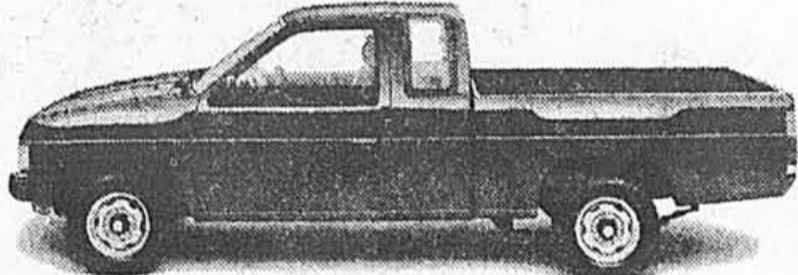
La FIQ veut également qu'on réduise le nombre d'échelons dans la profession. Au Québec, il y en a 12, tandis que dans d'autres provinces il n'y en a que 10, huit ou six. Ce nombre supplémentaire d'échelons se traduit également par des écarts de salaires.

# Nissan vous taille un prix sur mesure.



Présentement, votre concessionnaire Nissan est fin prêt à vous tailler un prix sur mesure, sur n'importe quelle voiture ou camion neuf Nissan.

Que vous désiriez une nouvelle



**1000\$ de remboursement**  
 Cette offre ne s'applique qu'aux camions costauds DLX & STD.

Sentra, une sportive Pulsar NX, une luxueuse Maxima ou un camion costaud, vous n'avez qu'à vous présenter pour discuter de quelle façon le prix pourrait être taillé.



À la mesure de vos exigences\*

**1000\$ de remboursement sur la Stanza**

A vous de choisir. Mais passez chez votre concessionnaire Nissan au plus vite pendant qu'il en reste un bon choix. Et procurez-vous la voiture de vos rêves à un prix... taillé sur mesure!



**1000\$ de remboursement**  
 Cette offre ne s'applique qu'aux modèles Sentra DLX

Rappelez-vous que pendant cette promotion, notre devise est la suivante: «La plume est peut-être plus forte que l'épée, mais un crayon bien aiguisé peut trancher dans n'importe quel prix.»

**AUTO GOUVERNEUR INC.**  
 1501, boul. des Laurentides  
 Laval 668-1650  
**CITÉ NISSAN**  
 3500, ouest, rue Jean-Talon  
 Montréal 739-3175  
**CENTREVILLE NISSAN**  
 2035, ouest, rue St-Cathérine  
 (Centre-Ville) Montréal 932-6677  
**ST-LÉONARD NISSAN INC.**  
 7770, Colbert  
 St-Léonard 374-4421

**CHOMEDEY NISSAN INC.**  
 2465, boul. Labelle  
 Laval 682-4400  
**GARAGE MODELAUTO INC.**  
 12230 est. rue Sherbrooke  
 Pointe-Aux-Trembles 645-4546  
**STE-EUSTACHE NISSAN LTÉE**  
 801, boulevard Sauvé  
 Ste-Eustache 472-8666  
**BRUCY AUTO INC.**  
 900, boul. Harwood  
 Vaudeuil 455-1434

**BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE**  
 7550, rue Broadway  
 Ville Lasalle  
 366-8931  
**ALEXANDER NISSAN**  
 4100, Chemin Gascon  
 St-Louis De Terrebonne  
 477-1444  
**FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE**  
 345, boul. Brunswick  
 Pointe-Clair  
 697-9141

**BAILLARGEON NISSAN**  
 760 est. rue St-Charles  
 Longueuil 677-8953  
**METRO NISSAN INC.**  
 2125, rue Notre-Dame  
 Lachine 634-7211  
**MERCIER NISSAN INC.**  
 55, boul. St-Jean Baptiste ouest  
 Ville Mercier 691-9541  
**BROSSARD NISSAN INC.**  
 9005, boul. Taschereau  
 Brossard 445-9311

**LABELLE NISSAN**  
 818, boul. Labelle  
 Blainville 430-4120

**MANOIR NISSAN INC.**  
 225, boul. Brien  
 Repentigny 585-5824

**GARAGE DUMOULIN LIMITÉE**  
 8115, boulevard Lévesque, St-François  
 Laval 665-7450

Pour que ça roule

**DE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.**

Montréal:  
 937-7423 ou 744-2721  
 Laval: 668-5330  
 Rive-Sud: 679-2550

# Pas de métro pendant deux ans pour Miguel Garcia: la Cour d'appel confirme la sentence

RAYMOND GERVAIS

Un homme à qui un juge de la Cour municipale de Montréal avait interdit d'emprunter le métro durant deux ans, vient de voir sa sentence confirmée par la Cour d'appel du Québec, qui lui a refusé la permission d'en appeler de sa sentence.

Le 13 octobre 1987, M. Miguel Garcia était reconnu coupable de voies de fait contre deux personnes dans le métro, par le juge Louis-Jacques Léger de la Cour municipale. M. Garcia a été condamné à \$500 d'amende. Le juge lui a de plus interdit de posséder des armes durant les cinq prochaines années et de mettre les

pieds dans le métro durant deux ans.

C'est de cette dernière interdiction que le procureur de M. Garcia, Mc Joseph Muskatel, décida d'en appeler devant le plus haut tribunal de la province.

Au cours de son procès, il avait été établi que Miguel Garcia avait importuné, en l'injuriant, le 7 février 1987, un couple de voya-

geurs à l'intérieur de la station de métro Sherbrooke. Il a aussi été prouvé que l'accusé était en état d'ébriété à ce moment et qu'il avait sorti de sa poche un tournevis pour intimider ses victimes.

Le juge de première instance a donc reconnu l'accusé coupable sous les deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui et a décidé, compte tenu de tout ce qui se passe dans le métro, d'en interdire l'accès à l'accusé.

Me Muskatel en a appelé de la sentence du juge Léger, affirmant que son client subissait ainsi un grave préjudice en ne pouvant plus voyager en métro.

Le 9 mars, les juges Amédée Monet, Gerald McCarthy et Louise Mailhot de la Cour d'appel du Québec, décidèrent que la requête de l'accusé pour permission d'en appeler de la sentence était rejetée.

Étudiants ou employés de **L'INSTITUT ALIE** (Lycée Mont-Royal) **1948-1973?** Téléphonez au (514) 354-1540

**INSTITUT ALIE**  
Collège Mont-Royal  
2165, rue Baldwin  
Montréal  
H1B 5A7

**DACIA '88**

GARANTIE GLOBALE DU MANUFACTURIER  
3 ANS / 60 000 km

À PARTIR DE **6765\$**  
(Moins) **RABAIS 1000\$** OFFRE LIMITÉE

**TOTAL: 5765\$** \* Transport et taxe en sus.

|  |  |   |  |   |
|--|--|---|--|---|
| Dacia centre-ville Auto Bumi Inc. / Montréal<br>1316, rue Notre-Dame ouest<br>(514) 932-2239 | Christian Martel Villeneuve, Beauport<br>(418) 663-8721                      | Michel Boucher Automobiles<br>555, boul. Laurier, McMasterville<br>(514) 467-0229 | Spad Auto Inc.<br>Val-David (819) 322-2221                                       | Cardinal Automobiles Inc.<br>9510, boul. Saint-Michel<br>(514) 382-0440 |
| Mécanique d'auto St-Gilles<br>St-Gilles de Lotbinière, 1070 Route 269<br>(418) 888-4012      | Distino Automobiles Inc.<br>9912, boul. Bourque, Deauville<br>(819) 843-3533 | J.-M. Grenier Inc.<br>Saint-Etienne-des-Grès<br>(819) 535-2067                    | Automobiles Marois<br>2405, boul. Lévesque est<br>Duvernay, Laval (514) 381-7628 |   |

**DERNIÈRE CHANCE!**  
ENCORE SEULEMENT QUELQUES JOURS

28, 29, 30 et 31 mars

- ESCORT
- MUSTANG **500\$ OFFERT PAR FORD**
- TEMPO 2 PORTES **750\$ OFFERT PAR FORD**
- TAURUS
- PICK UP «F» **500\$ OFFERT PAR FORD jusqu'au 31 avril**
- RANGER
- BRONCO II

**Venez dès aujourd'hui!**  
Livraison immédiate

332-3850 Ouvert de 9 à 22 heures

Ouvert de 9 h à 22 h  
1150, boul. Laurentien Saint-Laurent (angle Côte-Vertu)

**LE SALON FORD**

**« JE VEUX des aubaines qui en valent la peine! »**

**COKE, SPRITE (régulier ou diète) ou COKE CLASSIQUE 2 litres 1,19\$** Sauf région de Sainte-Agathe  
Dépôt 5¢ et taxe en sus. Prix en vigueur jusqu'au 3 avril 1988.

**Ginger ale ou allongeur CANADA DRY 750 ml 75¢** Dépôt et taxe en sus.

**Croustilles HUMPTY DUMPTY (au choix) 200 g 1,79\$**

**Tablettes de chocolat HERSHEY (au choix) Format régulier 2/1,09\$** Taxe en sus.

**BAS DE NYLON Modèle # 1220, # 7111, # 7600 ou # 7605 1,79\$ la paire**

**provi-soir**   
Tout l'temps tout c'que j'veux!

Prix en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1988 sauf indication contraire.

**En stock maintenant**

Avec le nouveau **Sanfax 100**, le message est clair.

**1995\$ seulement**

À bon message, gestion du temps efficace. Avec Sanfax, vous pouvez transmettre ou recevoir un imprimé des données plus rapidement et plus efficacement que jamais auparavant.

Une vaste gamme de modèles Sanfax, dont le Sanfax 100 portable, léger et polyvalent, est maintenant disponible pour répondre à tout un éventail d'exigences dans le domaine des télécommunications. Avec sa transmission de larges documents (10"), sa composition rapide et d'autres caractéristiques, Sanfax changera la façon dont vous faites des affaires — et tout ça de façon surprenante à des prix modiques.

Pourquoi ne pas commencer à économiser du temps tout de suite? Si vous passez à l'action dès maintenant, nous vous donnerons gratuitement un magnéto-cassette compact Sanyo TRC5490 — d'une valeur de 129,00 \$ — à l'achat d'un Sanfax 100. Passez à l'action tout de suite pendant que cette offre est encore en vigueur. Consultez votre marchand Sanfax.

**SANYO**  
BUREAUTIQUE SANYO

Obtenez gratuitement un magnéto-cassette compact Sanyo à l'achat de tout Sanfax 100.

**APPELEZ-NOUS: 273-8711**

**LA CABINE TÉLÉPHONIQUE**  
MONTREAL • QUEBEC • OTTAWA

# Une erreur humaine a causé le problème du DC-8 de Nationair

La perte d'une pièce d'assemblage du moteur a forcé l'appareil à se poser à Mirabel le 4 février dernier

Presse Canadienne  
QUÉBEC

oxygène, je me suis dit que la situation était pire que ce que le pilote le laissait entendre», a raconté une passagère du DC-8 de la

compagnie aérienne Nationair qui décollait de Québec, vers 6 h. le matin du 4 février dernier, en direction d'Acapulco, Mexique.

C'est à ce moment que la peur a étreint Mme Anne Potvin, une résidente de Québec. Assise dans la rangée voisine, une vieille dame

que l'avion effrayait, sembla prise de panique.

Quelques minutes auparavant, un passager assis juste au-dessus

de l'aile gauche de l'avion, apercevait une pièce d'assemblage du moteur se détacher de son ancrage. Probablement la même qui fut retrouvée, en fin de semaine, dans la cour arrière de la maison d'un résident du quartier Les Saules, de Québec.

Selon le Bureau canadien de la sécurité aérienne, le problème connu l'appareil a été causé par une erreur humaine.

Personne n'aurait remarqué, lors de la vérification d'usage avant le décollage, qu'un boulon retenant la partie d'assemblage du moteur, était défectueux.

Les événements n'ont pu être confirmés ni infirmés par la direction de la compagnie Nationair. Le vice-président de la mise en marché, M. Claude Lévesque, qui répond habituellement aux questions des médias, n'a pas retourné les nombreux appels logés hier.

Ce 4 février, sans alarmer tous les voyageurs, le témoin principal avisa un agent de bord qu'une pièce venait de se détacher de l'appareil. Ce dernier en informa à son tour le co-pilote. Par delà son hublot, il constata les dégâts à l'aide d'un faisceau lumineux.

Dans les minutes qui suivirent, le commandant annonça laconiquement qu'il devait poser son appareil à Mirabel à cause de difficultés techniques.

«Nous ne savions pas vraiment ce qui de passait. Ma femme et moi étions plutôt déçus comme bien d'autres d'ailleurs, de faire cette escale imprévue», a confié M. Jean Rivard, de Beauport, également passager sur le vol 410 de Nationair.

#### Agitation anormale

Mais les rumeurs allaient bon train. «On a commencé à s'inquiéter de l'agitation qui régnait ici et là dans l'avion», explique M. Rivard en poursuivant son récit.

«Soudainement, les agentes de bord ont perdu leur sourire et elles devenaient de plus en plus crispées». Après en avoir fait la remarque à son épouse, M. Rivard se souvient de s'être lui-même senti moins brave lorsque les masques à oxygène furent éjectés de leur compartiment.

«J'avais hâte d'atterrir», a-t-il avoué. À l'instar des quelques 200 passagers, il s'est plié aux mesures d'urgence en respirant profondément dans les masques.

#### Dépressurisation

À l'approche de Mirabel, l'avion s'est mis à piquer du nez anormalement, créant ainsi une dépressurisation quasi insupportable pour nombre de voyageurs. «J'ai eu mal aux oreilles et à la mâchoire comme jamais dans ma vie. Si j'avais eu une pince, je m'arrachais une dent», a confié M. Rivard. Selon lui, plusieurs personnes ont souffert d'écoulements des oreilles.

C'est donc dans un immense soulagement que les voyageurs ont touché le sol, très peu préoccupés à ce moment-là par les trois heures d'attente qui leur étaient réservées.

Par la suite, Nationair a mis à leur disposition un deuxième appareil, un DC-8 allongé, qui les rendrait cette fois-ci à bon port.

Sur le chemin qui la menait à l'aéroport, Anne Potvin a bel et bien observé un trou béant autour du moteur de l'aile gauche. «On pouvait remarquer les supports qui retenant le moteur à l'aile» a-t-elle conclu.

## GRAND SOLDE DE PÂQUES!

TOUTES NOS MONTRES!

# 40 à 60%

d'escompte  
sur le prix suggéré



Aucun autre bijoutier n'offre autant de choix!  
De la montre pratique aux prestigieuses signatures des grands maîtres-horlogers internationaux!

LE PLUS BEAU BOUQUET DE JOYAUX AU CANADA!

# 10 à 50%

de rabais sur nos bijoux. Colliers, pendentifs, boucles d'oreilles, bagues et bracelets. Un superbe choix de perles et de grandes répliques-mode Christian Dior et Puccini. Une magnifique sélection d'importations italiennes ainsi que les fameux bijoux en argent du Château d'Argent.



**CM**  
MICHAUD

Le Solde de Pâques se termine le 2 avril. Pas de plan de mise de côté durant le solde.

LAVAL

2000 BOUL. LE CORBUSIER  
au nord de St-Martin  
(514) 687-8444

Nous acceptons toutes les grandes cartes de crédit.

MONTRÉAL

937 EST BÉLANGER  
(514) 279-4527

LA GRANDE BIJOUTERIE...PLUS PRÈS DE VOUS.

BROSSARD

5705 BOUL. TASCHEREAU  
en face du Super Carnaval, à côté du Chalet Suisse  
(514) 443-3400

Certains bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

Marc Andrew c'est le choix et la qualité de marques telles que: Nautica, Boston Traders, Gant, Marithé & François Girbaud, Cacharel, Mexx.

Marc Andrew c'est:

- coupe-vent à partir de 55 \$
- imperméables à partir de 100 \$
- complets à partir de 275 \$
- vestons à partir de 150 \$

# MARC ANDREW

PLACE  
MONTRÉAL-TRUST

CENTRE  
ROCKLAND

GALERIES D'  
ANJOU

PROMENADES  
ST-BRUNO

**MA**  
MARC ANDREW

Pour  
hommes

# Il reste 3 jours!

L'offre expire le 31 mars 1988

# Aucun intérêt Aucun versement pendant 90 jours\*

Il n'y a absolument aucun intérêt à verser pendant les 90 premiers jours suivant la livraison.

Vous devez prendre livraison avant le 31 mars 1988.

- chez un des concessionnaires participants
- financement GMAC
- sous réserve de l'autorisation du crédit par GMAC



Véhicules admissibles:

- Chevrolet: Sprint, Cavalier, Camaro, Corsica, Beretta
- Pontiac: Firefly, Sunbird, Fiero, Firebird, Grand Am, Tempest
- Oldsmobile: Firenza, Cutlass Calais
- Buick: Skyhawk, Skylark
- Pick-up compacts: Chevrolet S-10/GMC S-15
- Grands pick-up: C/K Chevrolet/GMC 1988

General Motors du Canada Ltée

\*L'offre s'applique à l'achat au détail des voitures de tourisme et des pick-up compacts S-10/S-15 neufs 1988 et de l'année précédente, et des grands pick-up C/K neufs 1988, achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> mars 1988 et la fermeture des bureaux le 31 mars 1988. L'acheteur au détail devra assumer la taxe de vente, les frais d'immatriculation et

d'assurance lors de la transaction. Contrat de financement approuvé d'au moins 12 mois auprès de GMAC. Un acompte peut être exigé. L'offre comprend la participation du concessionnaire. L'offre ne s'applique pas aux véhicules de location. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire GM participant.

# Immigrants et «réfugiés» ont coûté \$2,3 millions à l'Aide juridique en 22 mois

## FRANCHISE

UNIGLOBE recherche des gens comme vous pour accroître son réseau de franchises d'agences de voyages en Amérique du Nord. L'expérience dans l'industrie du voyage n'est pas requise.

UNIGLOBE vous assure:

- Une image d'excellence
- Un programme de marketing et de publicité
- Un programme de formation continue
- Un pouvoir d'achat de groupe
- Classe #1 (Entrepreneur 88)



Déjà plus de 650 franchises au sein de notre réseau  
(514) 879-0662

**ROLLANDE PARENT**  
de la Presse Canadienne

■ Pour une période de 22 mois, soit d'avril 1986 à janvier 1988, plus de 10 000 immigrants et revendicateurs du statut de réfugié au Québec ont obtenu que l'Aide juridique les appuie dans leurs démarches, ce qui représente des frais de \$2 371 855.

Les 10 093 dossiers acceptés, majoritairement dans la région de Montréal, ont été pour le plus part confiés à des avocats de pratique privée qui ont facturé une moyenne de \$235 pour chaque cas.

Ces statistiques ne distinguent pas les dossiers des revendicateurs du statut de réfugié des autres ayant trait à l'immigration. Elles proviennent de la Commis-

sion des services juridiques qui gère l'Aide juridique au plan provincial.

Pour la même période, 1 784 personnes ont toutefois été refusées n'ayant pu démontrer aux avocats de première ligne, ceux du bureau de l'Aide juridique de leur quartier, qu'ils avaient bel et bien un droit à faire valoir.

Parmi ceux-ci se trouvent de nombreux Turcs, (à l'exception des Kurdes), qui se disaient victimes de fraude et admettaient que leur vie ne serait pas en danger s'ils retournaient en Turquie, a indiqué Me Pierre Duquette du bureau d'Aide juridique d'Outremont-Parc Extension.

Le refus de l'Aide juridique de fournir le support demandé est souvent porté en appel auprès d'un comité de révision.

Me Gilles Trudeau, de ce bu-

reau, note qu'il a ces temps-ci un plus grand nombre de dossiers à revoir. L'augmentation provient des appels portés par des revendicateurs du statut de réfugié, ajoute-t-il.

Il appert que dans le cas des Turcs, le refus a été maintenu.

Il est difficile d'évaluer le poids financier qu'exerce sur l'Aide juridique les nombreux dossiers des revendicateurs du statut de réfugié qu'Immigration Canada évalue à 32 000.

Pour le faire, il faudrait ajouter aux \$2,3 millions payés en honoraires aux avocats de pratique privée, les frais qu'occasionne l'examen de la demande d'aide au chapitre des salaires des avocats de l'Aide juridique, des interprètes souvent requis, du secrétariat.

Par ailleurs, du 5 février à la fin

de la semaine dernière, l'acquittement des comptes aux avocats de pratique privée détenant des mandats de l'Aide juridique a dû être suspendu en raison d'un manque de fonds.

Comme les 45 jours réglementaires avaient été dépassés, les chèques devront comporter des frais d'intérêt.

Yves Lafontaine de la Commission des services juridiques explique que le gouvernement n'avait pas suffisamment versé d'argent en janvier dernier et qu'il a corrigé la situation au cours des derniers jours.

M. Lafontaine estime qu'il n'y a aucune relation entre la pénurie de fonds et l'augmentation de l'aide fournie aux revendicateurs du statut de réfugié.

# PLACARD À PRIX DONT ON PLACOTE!

VOICI 10\$ POUR VOUS ACHETER UN JOLI CADEAU!



En venant célébrer notre 12ième anniversaire, vous recevrez une carte de souhaits d'IKEA. À votre anniversaire, rappez-nous cette carte et vous obtiendrez un rabais de 10\$ sur tout achat de 30\$ ou plus.

IKEA vous souhaite bonne fête!



SLOR, meuble stéréo. Blanc. Tablette coulissante. Roulettes incluses. Rég. 110\$

75\$



ROXMO, chaise. Recouvrement de tissu noir ou écru. Structure plaquée chrome. Achat spécial.

69\$



BONDIS, horloge. Rég. 16\$

9\$



34\$

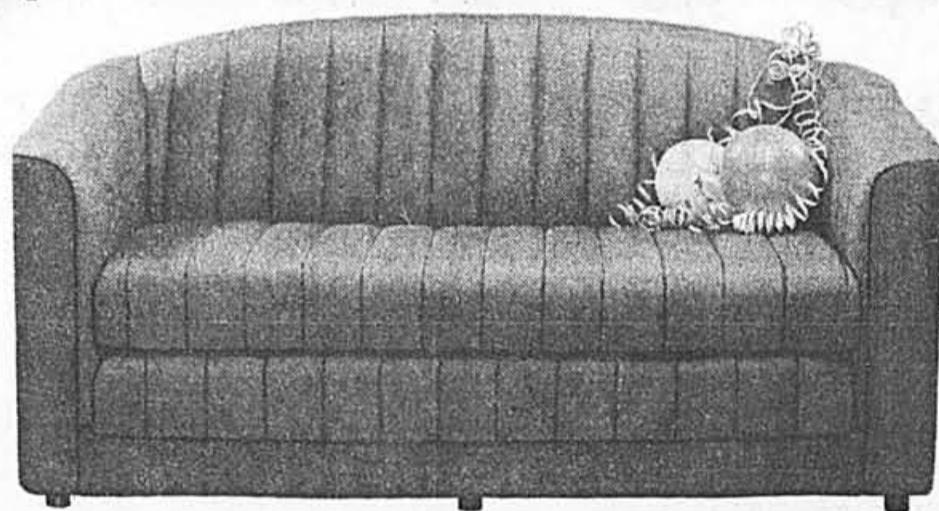
ALEX, plateau de table 120x80 cm. avec tréteaux HAKAN. Aggloméré fini mélamine blanche. Rég. 57\$

PRIX À TOUT CASSER, MERCREDI, À 9H30



NLS vous permet de suspendre votre manteau, sans perdre votre chemise. Mais dépêchez-vous, car à ce prix, les quantités sont limitées et le temps, lui, ne suspendra pas son cours. Seulement 400 disponibles. Blanc. Larg. 60 cm, prof. 60 cm, haut. 180 cm. Rég. 75\$

65\$



ASPVIK, canapé deux places convertible. Recouvrement de tissu bleu foncé. Rég. 320\$

190\$

ANNO/ARGON, lampe suspendue. Rég. 11\$



19\$



LAMA, rangement pour la salle de bain. Miroir à l'épreuve des chocs. Achat spécial.

19\$



Rideaux de douche variés. Achat spécial.

350\$



LOTS, miroir. Achat spécial.

9\$



MOKO, marionnettes. Rég. 12\$

9\$

Ensemble de pique-nique. Achat spécial. 13 pièces.



9\$

KORGEN, lit en pin laqué transparent. Sommier à lattes et matelas inclus. Rég. 532\$



290\$



Certains articles sont offerts en quantités limitées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**HEURES SPÉCIALES** (du 26 mars au 2 avril) sam. (26 mars): 9 H à 17 H; dim.: FERMÉ; lun.: 9 H 30 à 18 H; mar.: 9 H 30 à 18 H; mer.: 9 H 30 à 18 H; jeu. 9 H 30 à 21 H; **DOUVERTURE:** Vendredi Saint: 9 H 30 à 21 H; sam. (2 avril): 9 H à 17 H. 9191, boulevard Cavendish, sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne.



Aucun autre constructeur de voitures ne vous offre autant de façons d'économiser!

# LE TRIPLE CHOIX SUR FORD ESCORT, MERCURY TRACER

## 500 \$ COMPTANT\*

Choisissez une Ford Escort, la voiture la plus vendue au monde, ou une Mercury Tracer, la petite importée bourrée d'extras et Ford vous remettra, en argent comptant, la rondelette somme de 500 \$!

OU

## FINANCEMENT\*\* À 3,9%

Ford peut aussi vous faire épargner des centaines de dollars en intérêt, avec ce financement à 3,9%! Connaissez-vous un moyen plus avantageux d'avoir votre propre Ford Escort ou Mercury Tracer?

OU

## 4 ANS D'ENTRETIEN PROLONGÉ\*\*\*

Vous pouvez aussi choisir le Programme d'entretien prolongé "Plus" sans supplément, de 4 ans, soit : une protection globale couvrant les coûts de réparation sur les 113 principaux éléments du véhicule, assistance-remorquage et assistance-transport compris!

**Obtenez 750\$ comptant\* sur les pick-up Série F avec boîte manuelle...  
500\$ comptant\* sur la Ford Mustang, les 2 portières  
Mercury Topaz et Ford Tempo, et sur le Ford Ranger.**

À vous de choisir entre la Ford Mustang, la Ford Tempo, la Mercury Topaz, le robuste Ford Ranger et les populaires pick-up Série F de Ford.

**Faites vite votre choix... ces offres sont d'une durée limitée!**

\*L'offre de remise de 500 \$ en argent comptant est offerte sur les modèles neufs 1987/1988 Escort, Tracer, Mustang, Tempo et Topaz, 2 portières, Ranger et 750 \$ en argent sur les pick-up de Série F avec boîte manuelle en stock, vendus et livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Si vous le désirez, vous pouvez conserver la remise de 500 \$ ou de 750 \$ en argent comptant ou l'utiliser pour votre transaction. L'offre inclut la participation du concessionnaire et ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation.

\*\*Le financement à 3,9% est offert à l'achat des modèles neufs 1987 et 1988 Escort et Tracer. Le financement à 3,9% est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois pour des véhicules en stock livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables : 6,9%, de 25 à 36 mois, 10,9% de 37 à 60 mois. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. L'offre de financement inclut la participation du concessionnaire et n'est disponible qu'aux résidents de la province de Québec.

\*\*\*L'offre du Programme d'entretien prolongé "Plus" sans supplément, de 4 ans/80 000 km n'est offerte qu'aux résidents de la province de Québec et ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. Le propriétaire doit prendre livraison au plus tard le 31 mars 1988. Vous trouverez tous les détails chez votre concessionnaire Ford et Mercury participant.



La qualité, chez Ford,  
passe avant tout.



Bouchez-moi—Ensemble nous  
pouvons sauver des vies.

# Ciment Saint-Laurent rachètera la carrière Mirabel de la succession Taddeo

**JEAN-PAUL CHARBONNEAU**

■ Ciment Saint-Laurent est sur le point d'acquiescer la carrière Mirabel appartenant à la succession de Mario Taddeo, assassiné par un cagoulard le 4 décembre dernier. Le meurtrier est toujours au large.

Selon des renseignements provenant de plusieurs sources, cette compagnie, dont l'une des filiales est Demix, prendrait possession de cette réserve de pierres le 14 avril. Mais un porte-parole de Ciment Saint-Laurent affirme que rien n'a encore été conclu. «Les pourparlers ne sont pas terminés», a-t-il ajouté.

Le montant de la transaction demeure inconnu. Les discussions sont menées par l'exécuteur testamentaire de M. Taddeo, Me Philippe Casgrain.

La firme n'achètera probablement pas la sablière, située au même endroit, et que veut garder M. Jimmy Taddeo, le fils aîné de l'homme d'affaires tué alors qu'il était dans son bureau à la carrière.

Au moins 40 personnes travaillent à cet endroit.

A la 50  
Quant à l'enquête policière sur

l'assassinat de M. Taddeo, un responsable de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec a déclaré hier qu'il n'y avait pas grand chose de nouveau dans ce dossier.

«C'est une enquête assez complexe. Nous avons interrogé et rencontré beaucoup de monde mais ça n'a rien donné. Il n'y a pas d'arrestation imminente, et deux enquêteurs sont affectés de façon permanente à l'enquête sur ce meurtre», a précisé le policier.

Rappelons que M. Mario Taddeo, proche du Parti conservateur et bien connu à Laval principalement pour son implication dans le hockey junior, a été tué à bout portant par un cagoulard pendant qu'il prenait une tasse de café avec des employés et l'un de ses fils. Il a été atteint de deux projectiles, dont un au visage.

Ce meurtre a fait la manchette dans plusieurs provinces du Canada. La presse anglophone a même écrit qu'il se pouvait que cette mort soit reliée à la revente de terres à Mirabel. La police a toutefois nié cette information.

Lorsque le meurtrier a fait irruption dans le bureau, en tenant deux armes, il a demandé qui était Mario Taddeo. Après son crime, il a disparu dans la nature de Mirabel avec une rapidité surprenante.

## ON PARLE AFFAIRES

**SPECIAL DE LA SEMAINE** **CLÉ EN MAIN**

### JEEP YJ-88

Stock 8-2153

**15 750\$**

TRANSPORT - PRÉPARATION  
ANTIROUILLE - TAXE  
INCLUS

AUTOMOBILES  
ST-LAMBERT

**860, TASCHEREAU  
GREENFIELD PARK**

**676-7901**

VENTE SERVICE PIÈCES  
676-7901 676-7904 676-7935

### MEDALLION 88

Obtenez **3000\$** DE RABAIS  
OU TAUX DE FINANCEMENT

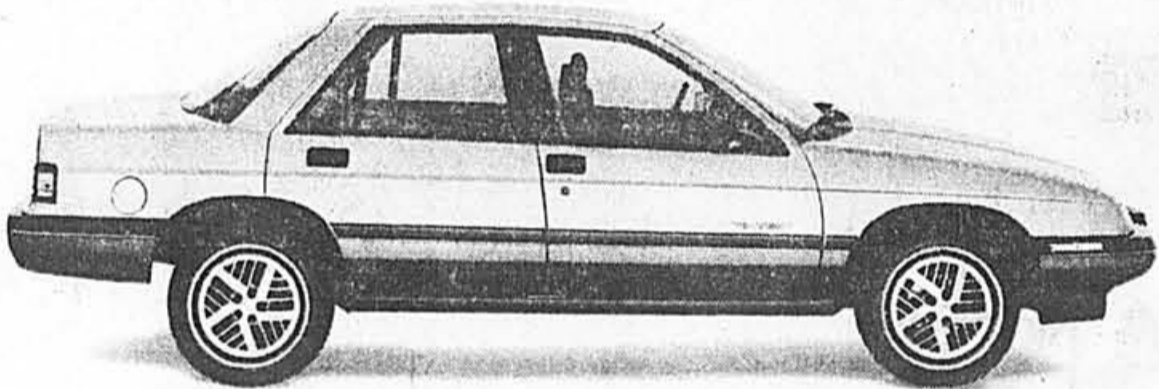
**4.8%** SUR **48 MOIS\***

\*Sujet à approbation du crédit

## ON VEUT ÊTRE LES MEILLEURS

# L'AIR EST GRATUIT.\*

Pontiac Tempest



Chevrolet Corsica



## LA CLIMATISATION GRATUITE\* ET LES 20 AUTRES SUPER CARACTÉRISTIQUES DE LA CORSICA ET DE LA TEMPEST 1988 4 PORTES VOUS COUPERONT LE SOUFFLE.

# 12 999\$\*\*

**Aucun paiement, aucun intérêt avant 90 jours.**

Dépêchez-vous, le prix est en vigueur jusqu'au 31 mars 88.

moteur transversal 4 cylindres 2 litres à injection électronique de carburant • transmission automatique • console de transmission au plancher • traction avant • tableau de bord et volant amortisseurs • direction assistée à crémaillère • freins servo-assistés avec disques avant/tambours arrière • radiocassette AM/FM stéréo avec chercheur-explorateur, 4 haut-parleurs • complément d'insonorisation • désembueurs de glaces latérales • dégivreur de lunette arrière • rétroviseurs extérieurs, gauche télé réglable • sièges baquets inclinables en tissu avec appuis-tête séparés • réglage manuel du siège en 4 positions, côté conducteur • glaces teintées • télécommande d'ouverture du coffre • essuie-glaces à balayage intermittent • pneus à carcasse radiale ceinturée acier, toutes saisons • phares combinés à halogène • chauffe-bloc • Transport et préparation inclus.

\*Taxe d'accise en sus. \*\*Cette offre est valide du 21 au 31 mars 1988 et ne peut être jumelée à aucune autre offre sur ces modèles. Certains équipements illustrés ci-dessus peuvent être offerts en option moyennant un supplément. Pour plus de détails voyez votre concessionnaire GM.

## VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

**CHEVROLET OLDSMOBILE**  
GRAVEL CHEVROLET OLDSMOBILE INC. 2800 boulevard Marie-Victorin BROSSARD, QC (514) 466-2203  
SALDIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC. 610, boulevard Côte-Labelle CHOMPTREUIL, QC (514) 637-4651  
GIBEAULT AUTOMOBILES (1983) LTEE 150, boulevard Lachetonne L'ARCAÏQUE, QC (514) 659-5471  
DUVAL CHEVROLET INC. 11-20, boulevard Marie-Victorin Est L'ARCAÏQUE, QC (514) 679-9388

CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC. 5363, rue Saint-Denis MONTRÉAL, QC (514) 279-6301  
HAROLD CUMMINGS LTD-LTEE 2252, rue Jean-Vincent Ouest MONTRÉAL, QC (514) 799-1911  
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE 3700, rue Ste-Catherine est MONTRÉAL, QC (514) 526-4471  
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES DE MONTRÉAL LTEE 1164, rue Saint-Jacques Ouest MONTRÉAL, QC (514) 489-8031  
LE RELAIS CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE 4411, Avenue Paquette MONTRÉAL, QC (514) 384-6380  
CHRISTIN AUTOMOBILE INC. 11011, rue St-Hubert Est FORT-DE-VAL, QC (514) 371-1090

BARNABÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC. 925, boulevard Laurentien SAINT-LAURENT, QC (514) 744-6401  
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC. 10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest SAINT-LAURENT, QC (514) 332-1673  
PARK AVENUE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC. 3000, rue Jean-John Est SAINT-LAURENT, QC (514) 725-9511  
CARRÉFOUR CHEVROLET OLDSMOBILE ET CAMIONS CHEVROLET INC. 200, boulevard Côte-Labelle SAINT-HUBERT (Vie de Laval), QC (514) 629-1991  
L'ALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEE 4111, boulevard de la Concorde VILLE DE LAVAL, QC (514) 324-4411

**PONTIAC BUICK**  
LES AUTOMOBILES CADIAC INC. 10, route 132 DELSON, QC (514) 632-2220  
HARLAND PONTIAC BUICK INC. 955, boulevard Montréal-Toronto DONNAUVEAU, QC (514) 631-2051  
BOURASSA PONTIAC BUICK LTEE 1601, boulevard St-Martin Est JUVÉNAIRE VIE DE LAVAL, QC (514) 382-2122  
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC INC. 1089, boulevard Des Saules III DES SAULNIERS (Verdun), QC (514) 769-5253  
GAUTHIER PONTIAC BUICK GMC INC. 985, rue Saint-Charles Ouest LONGUEUIL, QC (514) 678-1440

AVENUE PONTIAC BUICK CADILLAC INC. 6100, boulevard Decarie MONTRÉAL, QC (514) 731-3701  
BOULEVARD PONTIAC BUICK GMC LTEE 4650, boulevard de l'Académie MONTRÉAL, QC (514) 387-4400  
GOHIER PONTIAC BUICK INC. 3331, rue Jarry Est MONTRÉAL, QC (514) 376-4220  
LA BELLE PONTIAC BUICK LTEE 11251, rue Notre-Dame est MONTRÉAL-EST, QC (514) 645-1651  
TERRY PONTIAC BUICK LTEE-LTD 7750, rue St-Jacques Ouest MONTRÉAL, QC (514) 817-0000  
VILLE-MARIE PONTIAC & BUICK LTEE 4500, rue Hochelaga MONTRÉAL, QC (514) 253-1111

PARKWAY PONTIAC BUICK INC. 9595, autoroute Transcanadienne SAINT-LAURENT, QC (514) 333-7070  
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTEE 9455, boulevard Lacordaire SAINT-LEONARD, QC (514) 327-2540  
OMER HAIRE PONTIAC BUICK INC. 5997, avenue Verduin VERDUN, QC (514) 268-2551  
CONTACT PONTIAC BUICK INC. 3670, autoroute Laval Ouest VILLE DE LAVAL, QC (514) 687-3670  
CAMIONS GMC CENTRE DU CAMION GMC SNYDER INC. 5825, Route 220 de L'Église MONTRÉAL, QC (514) 344-3000

## LES CONCESSIONNAIRES

